



BULLETIN MUNICIPAL GUÉMARS

Février 2024

Sommaire

Édito	3
Réalisations et projets	4-5
Syndicats	6-7
Chasse	8
Concours financiers	9
Finances communales	10 - 11
Finances - Assainissement	12 - 13
Consignes mairie	14 - 15
IRM - Pôle médical	16
Éclairage public	17
CEA	18
CCPR - Collecte de biodéchets	19
Environnement: Les oyas	20 - 21
Palmarès des maisons fleuries	22 - 23
École	24 - 25
Évènements de l'année 2023	26 - 27
Journée citoyenne	28 - 29
Fête du jambon	30 - 31
Marché de Noël	32 - 33
Concours de dessins	34
Périscolaire	35
APE	36
Bretz'ailes	37
Sapeurs Pompiers III et Fecht	38 - 39
Amicale des pompiers	40
Cercle	41
Musique	42 - 43
École de Musique	44 - 45
Chorale	46
LACIM - Bibliothèque	47
Club des retraités	48 - 49
Ligue contre le cancer	50
Donneurs de sang	51
Conseil de Fabrique	52
Talents guémariens	53
ARCC	54 - 55
Jumelage: AJUG	56
ALEC	57
ATG	58
ASG	59
Etat civil	60
Grands anniversaires	61
Calendrier des manifestations	62
Infos et adresses utiles	63

Le mot du Maire



2024, l'année de la dynamique « olympique » ?

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Une nouvelle année est toujours porteuse de promesses. Se tourner vers l'avenir rend optimiste. Rêve de changement pour les uns, désir de stabilité pour les autres, formulation de bonnes résolutions pour les plus optimistes !

L'année 2024 s'ouvre à nous dans un contexte de crise globale aux formes multiples : géopolitique, économique et climatique. Nous sommes tous conscients que les enjeux sont énormes : limiter et s'adapter au changement climatique, préserver les écosystèmes, gérer la décroissance énergétique, prévenir le chaos social, maîtriser les risques technologiques... et vivre heureux dans un monde instable.

2023 était l'année de mi-mandat. Avec l'équipe municipale, nous avons tout mis en œuvre, dès juin 2020, pour démarrer le programme de la mandature dans un contexte inédit de succession de crises sanitaire, énergétique et inflationniste. Au vu des réalisations résumées dans les différents bulletins communaux, nous avons plutôt bien avancé. En terme d'opération d'envergure, je citerais la réalisation du lotissement « Le Molkenbourg », qui aura un impact local notamment sur la croissance démographique et sur les effectifs des écoles.

Dans ce bulletin, vous découvrirez les principaux travaux réalisés, les événements qui ont marqué l'année, les manifestations et animations organisées par les différents acteurs qui participent à la vie et à l'animation de la commune. Je tiens à relever le succès du dernier Marché de Noël, qui a fêté sa 10^{ème} édition et je salue le travail de l'équipe qui a orchestré la parade avec les enfants et les adultes magnifiquement costumés, le père et la mère Noël : une première et un temps fort et joyeux, qui a ravi le public.

Les objectifs de la commune restent la préservation du patrimoine, la protection de l'environnement et le respect de notre cadre de vie, que nous voulons sain, agréable et confortable. C'est dans cet esprit que nous poursuivrons les investissements, qui répondront aux enjeux de transition énergétique avec, en ligne de mire, la maîtrise des coûts de fonctionnement. Les projets porteront notamment sur l'entretien de notre patrimoine communal, tel que le réaménagement de l'espace des séchoirs à tabac mais également sur la création de nouveaux vestiaires au club-house du football, sur l'amélioration de la sécurité publique par la pose de caméras qui faciliteront le travail d'enquête des gendarmes et sur la culture de la solidarité et de la convivialité avec l'organisation de la 8^{ème} journée citoyenne, le samedi 1^{er} juin.

En fin d'année, Guémar a obtenu le label « villages d'avenir », au même titre que 18 autres communes de moins de 3500 habitants du Haut-Rhin, pour le projet de regroupement des écoles. Pour la réalisation de ce projet, la commune bénéficiera d'un soutien technique par l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Plusieurs réalisations et projets ont été ou seront possibles grâce au soutien financier de nos partenaires institutionnels : l'État, la Région, la CEA et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

La concrétisation de tous ces projets nécessite la forte implication des élus et de notre personnel administratif et technique. Par leur disponibilité, leur compétence et leur ouverture au changement, chacun à la fonction qu'il occupe, œuvre efficacement pour améliorer et faciliter le quotidien de nos concitoyens et offrir aux usagers un service public de qualité.

Le travail et l'engagement des acteurs économiques, associatifs ainsi que des agriculteurs, contribuent également, chacun dans son domaine d'activité, au rayonnement et au développement de notre commune. Le lien entre la collectivité, les entreprises et les bénévoles de nos 15 associations est essentiel pour maintenir la dynamique à tous les niveaux.

En évoquant les acteurs bénévoles, j'ai une pensée pour trois citoyens engagés qui nous ont quittés récemment :

- Claude HOFFMANN, notre poète local qui, pendant plusieurs années, nous gratifiait d'un discours d'ouverture de l'exposition bisannuelle, les « Talents guémariens » pour défendre la langue française ;
- Bernard GROLLEMUND, notre artisan-artiste, aux multiples talents déployés pour restaurer, entretenir et embellir le patrimoine de notre village.
- Jacky SENCIER, porte-drapeau des Anciens Combattants et bénévole assidu lors des manifestations, en particulier lors de la décoration du village.

Qu'ils soient assurés de notre reconnaissance et de notre estime. Je suis conscient que c'est toute cette somme de compétences, de dévouement, d'énergie et de temps consacré aux autres, qui sert l'intérêt général et fait vivre notre commune.

Au vu de toutes les réalisations et malgré un contexte international et national complexe, je reste confiant dans l'avenir et dans notre capacité à agir pour relever ensemble les défis. Notre territoire a tellement d'atouts ! Sa qualité de vie en est un et nous avons la chance de vivre dans un village relativement préservé.

En cette année sportive pour le pays, les valeurs emblématiques des jeux olympiques que sont la détermination, la persévérance, l'enthousiasme et la réussite, sont aussi les vœux de notre commune pour 2024.

Je forme des vœux de paix, de tolérance et de progrès et surtout, je vous souhaite de rester en bonne santé et de vivre des moments de bonheur, de convivialité et de joie partagés avec vos proches.

Je vous souhaite, comme Jacques BREL, le 1^{er} janvier 1968, « des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns ».

Ich wensch eich a glectligs nêis Johr, alles Güeta un hauptsachli d'Gsundheit !

Le Maire,
Umberto STAMILE



En 2023, la Municipalité a engagé différentes études préparatoires à de futurs investissements, dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie des Guémariens tout en gardant une volonté de réduction des dépenses énergétiques de la Commune.

La dernière tranche de travaux de renouvellement des luminaires d'éclairage public de la Commune a été lancée en 2023 et va s'achever en 2024.

Ces travaux, estimés à 142 209 € H.T., sont subventionnés par l'État au titre du Fond vert et par le Territoire Énergie Alsace pour un montant total de 83 111 €.

Avec l'achèvement de ces travaux, l'ensemble de la Commune est équipé en luminaires LED et des économies, tant sur les consommations que sur la maintenance du parc, sont attendues.

En période estivale, il est constaté depuis de nombreuses années que la température à l'intérieur de la mairie et notamment au niveau des circulations autour de l'ascenseur est très élevée en raison des nombreuses baies vitrées. Cette problématique entraîne un inconfort important pour le public empruntant l'ascenseur ainsi que pour les agents.

Pour remédier à la situation, et limiter les frais de climatisation, des films de protection solaire ont été posés pour un coût de 3 931,73 €. Ces films permettent de limiter la pénétration de la chaleur du soleil à l'intérieur des baies vitrées.

Les Municipalités de Guémar et d'Illhaeusern ont également investi dans le remplacement du Véhicule Tout Usage du corps de sapeurs-pompiers Ill & Fecht, pour un montant de 72 253,41 € TTC.

L'ancien véhicule a été cédé au corps de première intervention de la Commune de Bergheim.



Dans le but de faciliter la gestion des entrées des élèves dans les écoles élémentaires et maternelles, des visiophones ont été installés dans les deux bâtiments. Ainsi, la sécurité des élèves est améliorée, de même que le confort du personnel qui peut poursuivre l'enseignement suite à l'arrivée tardive d'un élève. Ces investissements ont représenté une dépense d'un montant de 8 187,38 €.

Afin d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales dans la rue du Haut-Koenigsbourg et dans la route de Sélestat, des travaux de renforcement des solutions d'infiltration de ces eaux vont être réalisés. Ceux-ci, d'un montant estimatif de 229 334,23 € H.T., auront pour but de répondre à ces problématiques tout en renvoyant l'eau pluviale au milieu naturel. Une subvention a déjà été notifiée de la part de la Collectivité Européenne d'Alsace et des demandes de subventions ont été formulées auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ainsi que de la Région Grand Est.

En raison d'une persistance de nombreux actes d'incivilités dans la Commune et notamment aux points d'apports volontaires, le Conseil Municipal a approuvé la mise en place d'un dispositif de vidéoprotection à Guémar.

Ce projet, estimé à 158 615 € H.T., a fait l'objet d'une demande d'autorisation préfectorale, en cours d'instruction, ainsi que de demandes de subventions auprès de l'État, de la Collectivité Européenne d'Alsace et de la Région Grand Est.

Des précisions seront apportées dans un prochain numéro du Canard Guémarien.

Une équipe de maîtrise d'œuvre sera recrutée au printemps 2024 pour le projet de création de nouveaux vestiaires destinés à l'Association Sportive de Guémar. Ce projet, estimé à 522 000 € HT hors honoraires, devrait être réalisé en 2025. Des subventions seront sollicitées auprès des partenaires financiers tels que l'État, la Collectivité Européenne d'Alsace, la Région Grand Est, l'Agence Nationale du Sport, la Fédération Française de Football, ...



Label Village d'avenir

La Commune a obtenu la labellisation « Village d'Avenir » pour un projet identifié en cours de discussion avec la Communauté de Communes : le regroupement des écoles élémentaire et maternelle au sein du site actuel de l'école élémentaire.

En effet, le bâtiment accueillant actuellement le périscolaire ne permet plus d'augmenter la capacité d'enfants accueillis en son sein, entraînant des refus d'inscription. Des échanges ont alors eu lieu avec l'intercommunalité en vue de trouver une solution.

C'est dans ce cadre qu'il est projeté de réaliser une extension de l'école élémentaire afin d'y accueillir les élèves de l'école maternelle et de transformer le bâtiment de l'école maternelle en périscolaire.

Le label « Village d'Avenir » permet un accompagnement d'ingénierie de l'État dans la conduite de ce projet d'envergure pour notre Commune.



Assainissement

En février 2023, un incident s'est produit sur le pont racleur de la station d'épuration, équipement indispensable à l'épuration des eaux usées. Ainsi, une bêche a été prise, probablement sous l'effet du vent, dans l'équipement, qui a été fortement détérioré.

Dans l'urgence, des pompes de remplacement ont dû être mises en place et des réparations lourdes ont dû être réalisées pour remettre la station d'épuration en état de fonctionnement normal. L'ensemble de ces opérations a représenté une dépense d'un montant de 60 363,29 €.

Les travaux de mise en place d'un débitmètre en entrée de la station d'épuration ont également débuté en 2023 et devraient s'achever en 2024.

Lotissement Molkenbourg

Au cours du 1er semestre de l'année 2024, le revêtement définitif de la voirie du lotissement le Molkenbourg ainsi que l'aménagement de l'espace paysager central, qui accueillera une aire de jeux, seront réalisés.

Ces travaux clôtureront alors les travaux dans ce nouveau lotissement dans lequel de nombreux nouveaux Guémariens se sont installés.

De gros travaux ont été réalisés par le syndicat dans la rue du 25 janvier à Illhaeusern en 2023.

En effet, depuis l'Auberge de l'Ill et jusqu'à la sortie du village vers Elsenheim, la pose d'une nouvelle canalisation d'un diamètre de 150 a été réalisée en remplacement de deux anciennes datant de 1955 sur une longueur totale de 410 mètres ainsi que le renouvellement des branchements privés.

Plusieurs fuites ont également entraîné des réparations sur le réseau de la commune de Guémar. Le vice-président du syndicat en charge du réseau de Guémar, M. Denis BRICKERT ayant pris du recul, nous avons procédé au renouvellement du comité directeur et c'est M. Patrick RISCH 1er adjoint de Guémar qui a été élu à ce poste.

Merci à M. BRICKERT pour son engagement depuis de nombreuses années. Respectons notre eau, elle est précieuse. Utilisons-la avec économie, pour ne pas subir de restrictions à l'avenir.

Patrick RISCH



Le syndicat de Rivières de Haute Alsace :

Son objectif est de faciliter la prévention des inondations, la gestion équilibrée de la ressource en eau, la préservation et la gestion des zones humides et l'élaboration et le suivi des schémas d'aménagement et de gestion des eaux. Il s'appuie pour cela sur la mutualisation des moyens et la coordination des actions. Il assure un rôle de coordination, de conseil, d'animation, d'avis, d'information, d'assistance technique et de maîtrise d'ouvrage, d'études ou de travaux notamment lorsqu'il n'existe pas de maîtrise d'ouvrage appropriée.

Concrètement, sur la Commune de Guémar, les actions récentes sont les suivantes :

- Un travail préventif: pour exemple, le nettoyage et entretien des cours d'eau ainsi que des digues, afin de permettre une évacuation suffisante de l'eau en cas de crue.
- Un travail de surveillance en cas de crue majeure: il s'agit de surveiller l'état des digues, éventuellement de remédier à toute fuite, mais également par l'élimination des bouchons à hauteur des différents ponts (troncs d'arbres et embâcles).
- Consultation d'un expert afin d'apporter des éclairages quant à d'éventuels travaux nécessaires sur le site de l'étang de la Canardière.

Vous pouvez consulter toutes leurs activités, l'organisation du syndicat Rivières de Haute Alsace sur le site : <https://www.rivieres.alsace/>

Frédéric FABRICI



L'année 2024 débute avec le renouvellement des baux de chasse. En effet, ces baux sont renouvelés tous les neuf ans. Cependant avant de procéder à ces locations, il a fallu obtenir, de la part des propriétaires privés, l'abandon de la gestion de la chasse au bénéfice de la commune; ceci dans une large majorité de la part des propriétaires privés (les deux tiers) tant en nombre de propriétaires, qu'en surfaces (les deux tiers également). À l'issue de cette consultation, la municipalité a décidé d'attribuer les lots de chasse en procédant à une adjudication pour ces cinq lots. Les plans des différents lots de chasse sont consultables sur le site de la Ville de Guémar, ainsi que les dates associées aux différentes battues.

Les rentrées d'argent liées à ces locations sont destinées à :

- L'entretien des chemins ruraux;
- Une participation à la Caisse d'Assurance Accidents Agricole, ceci permet notamment une réduction des cotisations des propriétaires fonciers;
- Un financement des travaux forestiers.



Par ailleurs, la faune sauvage peut constituer une nuisance pour la production agricole en mettant à mal les cultures et les récoltes. C'est notamment le cas du grand gibier, principalement sangliers et chevreuils. Les agriculteurs sont indemnisés par un fonds d'indemnisation qui proposera à l'exploitant agricole une indemnité selon un barème départemental. Ce fonds est lui-même financé par les chasseurs.

Il faut bien être conscient qu'en absence de location de lots de chasse, ces dégâts seraient entièrement assurés par les communes.

Enfin, concernant la sécurité liée à l'activité de chasse, ceci tant pour les battues que pour le chasseur isolé sur mirador, une signalisation devra être mise en place. Cette signalisation est à respecter impérativement. Elle n'est pas destinée à entraver l'accès aux promeneurs, mais bien évidemment à éviter des accidents. Sachons agir en bonne intelligence, nous avons tous à y gagner.

Aux associations

Le Conseil Municipal a accordé en 2023, 46 387,03 € de subventions aux associations.

Les associations guémariennes ont ainsi perçu :

➤ Société de Musique Espérance	2 339,19 €
➤ École de Musique Guémar – Saint-Hippolyte.....	4 400 €
➤ Cercle Saint Maximin	1 100 €
➤ Association Sportive de Guémar	3 680,35 €
➤ Association de Tennis de Guémar	617,52 €
➤ Amicale des Sapeurs-Pompiers	1 050 €
➤ A.L.E.C.	1 183,64 €
➤ Chorale Sainte Cécile	350 €
➤ Amicale des Donneurs de Sang Guémar - Illhausern	350 €
➤ Club des Retraités Les Colchiques	1 033,44 €
➤ Association "Wild West Dancers"	350 €
➤ A.R.C.C. (reversement d'une part des locations du site)	17 804,66 €
➤ LACIM	500 €
➤ Association des parents d'élèves "Les Roseaux"	800 €
➤ Bret'zailles	350 €
➤ Association de Jumelage	6 020 €

De plus, une subvention de 260 € a été attribuée à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers qui a pour rôle d'assurer différentes prestations auprès des sapeurs-pompiers volontaires, dont ceux de Guémar, ainsi que des jeunes sapeurs-pompiers.

Le Conseil de Fabrique a également perçu une subvention d'un montant de 4 198,23 € pour le remplacement de la chaudière du presbytère.

Aux écoles

Le Conseil Municipal a en outre affecté un montant total de 10 360,43 € aux écoles élémentaire et maternelle.

Cette somme se décompose comme suit :

- 897 € pour le paiement des entrées à la piscine;
- 2 614,30 € de crédit pour les frais liés aux photocopieurs;
- 3 200,00 € soit 25 € de participation forfaitaire par enfant scolarisé;
- 1 042,30 € à la coopérative scolaire;
- 2 179,28 € pour l'achat de livres pédagogiques et de la bibliothèque scolaire;
- 427,55 € pour la réalisation de cadeaux de Noël aux élèves de l'école maternelle;

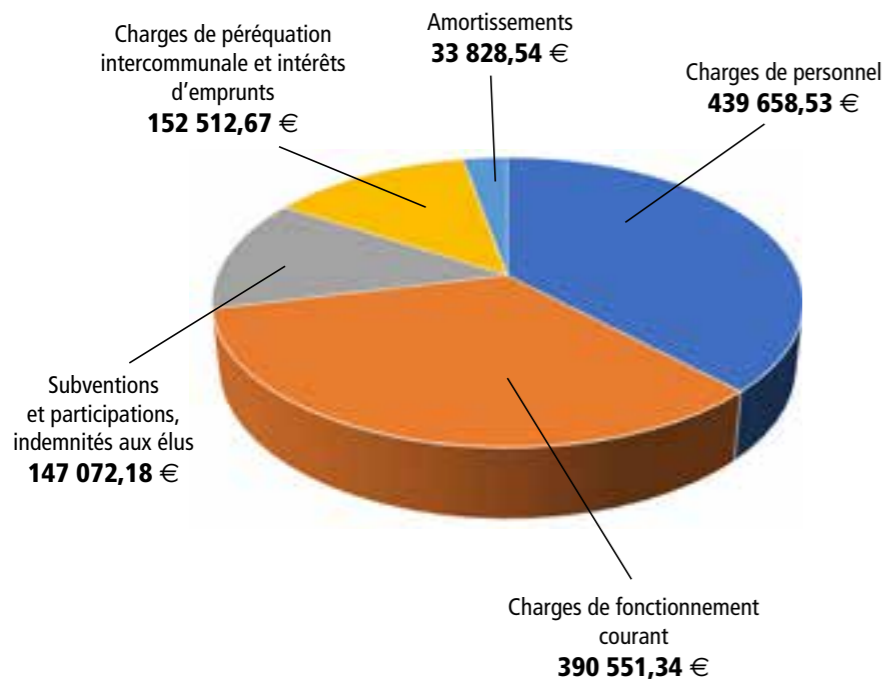
En régie, l'équipe technique a réalisé tout au long de l'année plusieurs travaux d'entretien des bâtiments.

Un ordinateur portable a également été renouvelé à l'école élémentaire pour un montant de 1 416,38 €.

LES FINANCES COMMUNALES

Dépenses de fonctionnement

1 163 623,26 €



Dépenses de fonctionnement

La Commune a cherché à limiter davantage ses dépenses de fonctionnement et a étalé différentes interventions dans le temps afin d'éviter d'être trop pénalisé par les hausses conjoncturelles importantes des coûts. De même, des économies d'énergie ont été réalisées, malgré la hausse importante des coûts du gaz.

Ainsi, les dépenses de fonctionnement 2023 se montent à 1 163 623,26 €, soit 12 611,10 € de moins qu'en 2022.

Le graphique illustre la répartition des différentes charges.

L'État a prélevé directement un montant total de 138 458 €, pour alimenter des fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales. Ce poste représente 12,25 % des dépenses.

Les charges de fonctionnement courant s'élèvent à 390 551,34 € (soit 33,56 % des dépenses totales). Elles comprennent pour l'essentiel, les dépenses liées à la gestion des bâtiments communaux (chauffage, eau, électricité, réparations). En 2022, 29 031,86 € ont été dépensés pour des travaux d'entretien des bâtiments communaux et 5 499,60 € pour des travaux d'entretien de la voirie communale.

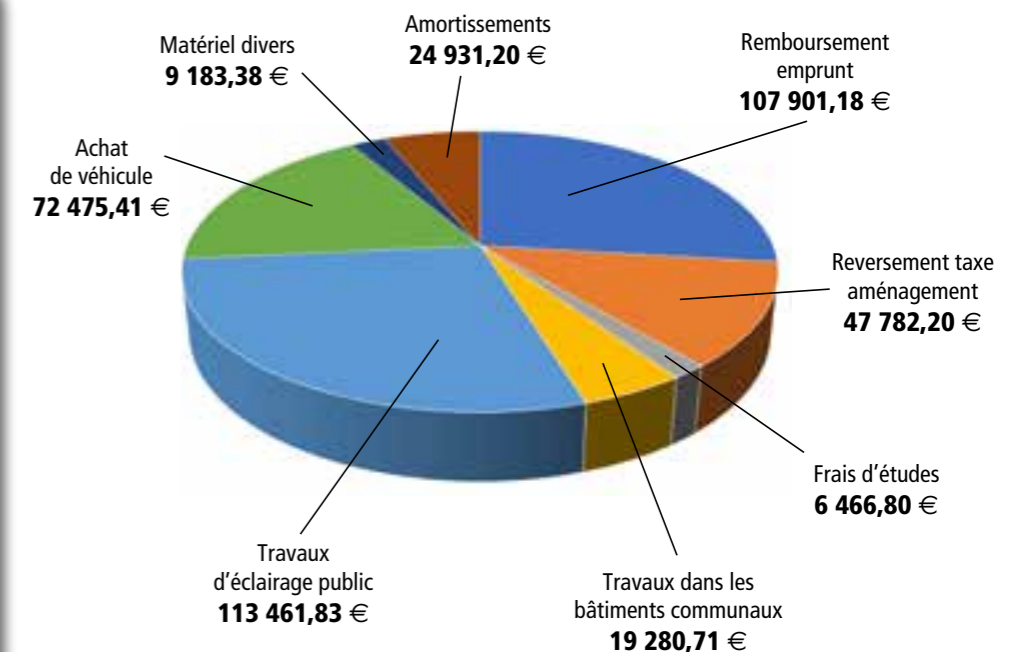
L'ensemble des charges de personnel (439 658,53 €) constitue le poste de dépenses le plus important. Leur part représente 37,78 % des dépenses de fonctionnement.

Au titre des « subventions et participations diverses » pour un montant de 147 072,18 € (soit 12,64 % des dépenses totales), 46 387,03 € ont notamment été versés à diverses associations. En outre, une participation de 25 827,77 € a été versée au Service d'Incendie et de Secours. Les indemnités des élus représentent 63 768,39 €.

La Commune ayant souscrit deux emprunts, l'un en 2016 pour l'acquisition de terrains et l'autre en 2017 pour la rénovation de la Canardière, le remboursement des intérêts s'élève à 13 614,67 € pour l'exercice.

Dépenses d'investissement

401 482,71 €



Dépenses d'investissement

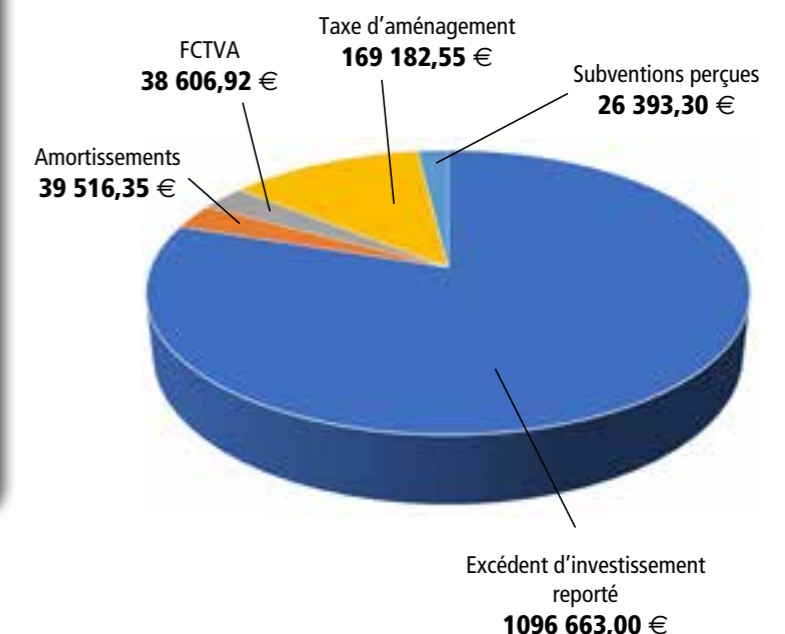
La Commune a maintenu un niveau important d'investissement en 2023 pour un montant de 401 482,71 €.

Les réalisations sont précisées dans le graphique ci-contre dont les plus significatives concernent :

- Le remplacement d'un véhicule pour le corps des sapeurs-pompiers,
- le remplacement des luminaires d'éclairage public en complément des travaux réalisés en 2022,
- la réalisation de travaux dans les bâtiments communaux avec principalement la mise en place de visiophones dans les écoles,
- la réalisation de plusieurs études en vue de réaliser des travaux de voirie ou de rénovation de bâtiments,
- le remboursement du capital des emprunts.

Recettes d'investissement

1 370 362,12 €



Recettes d'investissement

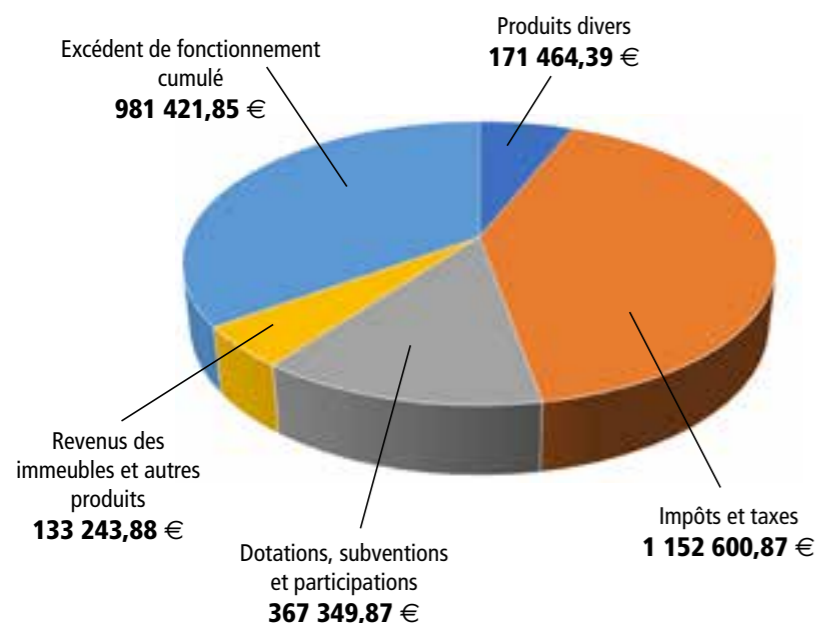
Ces recettes sont principalement issues d'un excédent d'investissement reporté de l'exercice 2022 d'un montant de 1 096 663 €, d'un versement du fonds de compensation de la TVA pour 38 606,92 € et d'amortissements comptables.

De plus, la taxe d'aménagement (due par les propriétaires lors de la réalisation de travaux créant de la surface) a rapporté 169 182,55 €, dont 47 782,20 € ont été reversés à la Communauté de Communes en raison de la localisation des constructions dans la zone du Muehlbach

Enfin, des subventions de l'État et de la Collectivité Européenne d'Alsace ont été perçues pour un montant de 26 393,30 €.

Recettes de fonctionnement

2 806 080,86 €



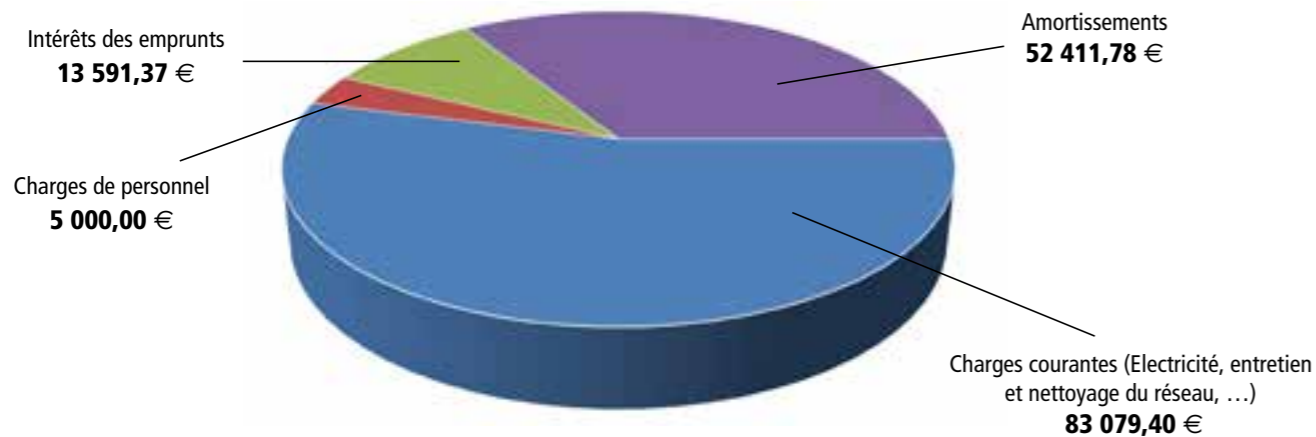
Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement de l'exercice 2023 sont de 2 806 080,86 €. Celles-ci intègrent un excédent reporté des années précédentes de 981 421,85 €.

Le détail des recettes de la Commune se décompose comme suit :

- Les « produits divers » qui regroupent notamment les produits issus des ventes de bois (54 253,07 €) ainsi que ceux de la chasse et de la pêche (18 826,57 €).
- Les produits des impôts et des taxes sont principalement répartis entre les taxes foncières et d'habitation (420 010 €) et les attributions de compensations en provenance de la Communauté de Communes (612 159,07 €).
- Les dotations et participations perçues par la Commune d'un montant de 367 349,87 €, se répartissent essentiellement entre un reversement de la Communauté de Communes de l'excédent financier de l'aménagement de la 4e tranche de la zone d'activité du Muehlbach (250 000 €), diverses dotations et compensations de l'État (98 497,67 €) et le remboursement des assurances (11 649,20 €).
- La commune étant propriétaire de différents immeubles, le produit des loyers et des locations de salles s'élève à 133 243,88 €.

Dépenses de fonctionnement 154 082,55 €



Dépenses de fonctionnement

Les charges courantes du service assainissement (83 079,40 €) intègrent les dépenses liées au fonctionnement des installations, dont la station d'épuration ainsi que les frais d'électricité et les frais d'analyses et d'évacuation des boues de la station. Les frais électriques ont fortement augmenté en raison de l'envolée des prix de l'énergie, pénalisant ainsi fortement le budget assainissement. Toutefois, le plus fort impact aura lieu en 2024 en raison du décalage des périodes de facturation. De plus, une panne du pont racleur a entraîné la nécessité de louer des pompes de remplacement le temps des réparations. Cette location a coûté 24 909,29 €.

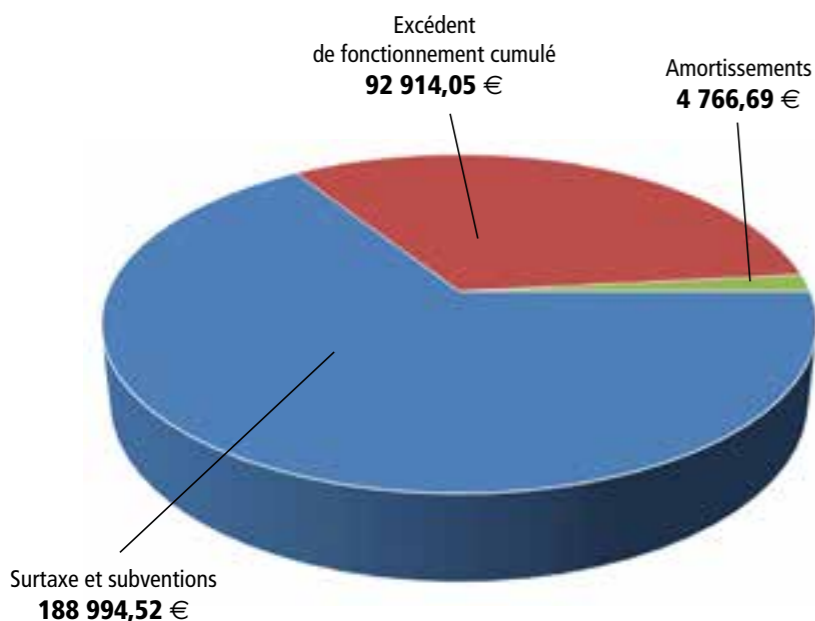
L'évacuation des boues produites en 2023 a représenté 9 203,40 €. Les boues ont été épandues en milieu agricole. Au titre de l'entretien du réseau, le service assainissement a dépensé 20 400,53 € notamment pour le curage des réseaux.

Recettes de fonctionnement

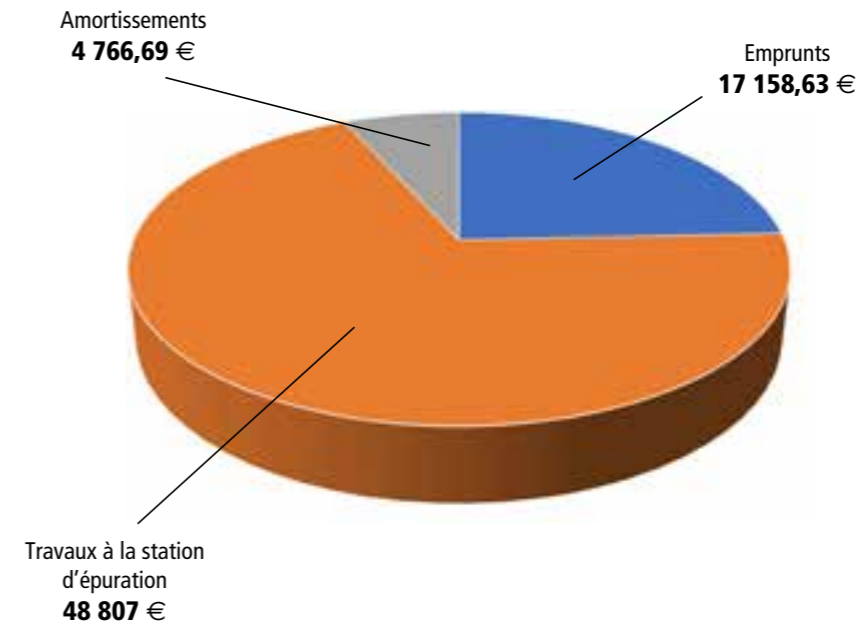
Le service Assainissement possède des recettes propres liées aux taxes d'assainissement. Pour assurer le financement des équipements d'assainissement collectif, deux taxes communales coexistent :

- La redevance d'assainissement est basée sur les consommations d'eau potable. Cette redevance est fixée à 2,10 € / m³ par le Conseil Municipal. Elle a représenté une recette d'un montant de 138 836,52 €.
- En outre, la participation au financement de l'assainissement collectif est instaurée dans la commune. Cette taxe est exigée lors de la création de nouveaux logements raccordés au réseau public d'assainissement. Elle est fixée à 2 000 € par nouveau logement raccordé et est dégressive selon le nombre de logements créés par bâtiment. Cette participation a engendré une recette d'un montant de 48 200 €.

Recettes de fonctionnement 286 675,26 €



Dépenses d'investissement 70 732,32 €

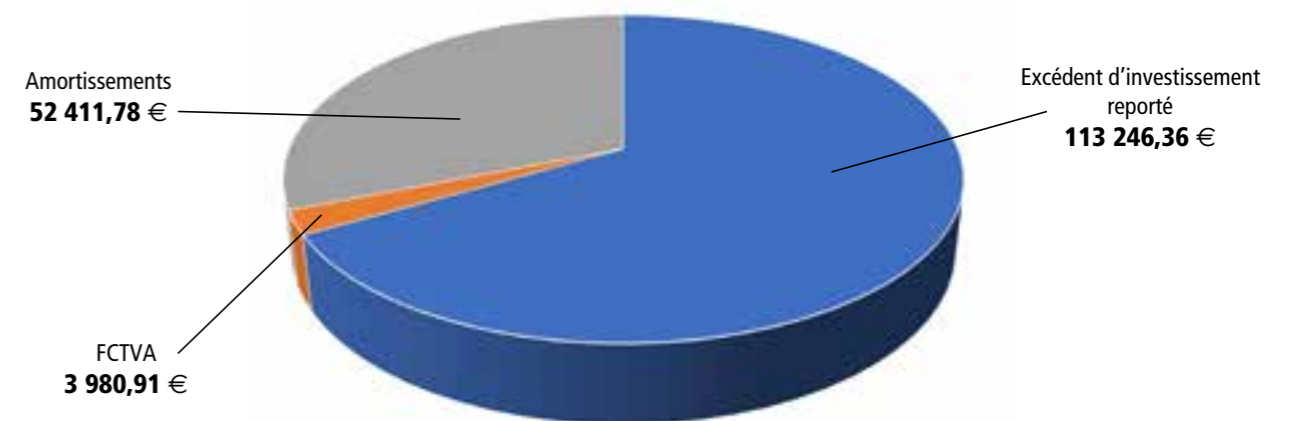


Dépenses d'investissement

Les travaux de mise en conformité de la station d'épuration au travers de la pose d'un débitmètre à l'entrée de celle-ci ont débuté en 2023, pour un coût de 13 353 €. Ceux-ci seront achevés en 2024.

Suite à une panne, le pont racleur de la station d'épuration a dû être remplacé. Cette opération a représenté un investissement de 35 454 €.

Recettes d'investissement 169 639,05 €



Thomas SCHUÉ - Secrétaire général

Inscription sur les listes électorales

Pensez-y!

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024.
Pour pouvoir participer à ce scrutin, il faudra être inscrit sur la liste électorale avant le vendredi 3 mai 2024.

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour pouvoir voter, mais relève d'une démarche volontaire.

➤ Comment procéder ?

Se rendre en Mairie muni des justificatifs demandés ou s'inscrire en ligne sur le site :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

➤ Quelles conditions pour s'inscrire ?

- Être majeur, de nationalité française ou être ressortissant d'un pays membre de l'Union Européenne et jouir de ses droits civils et politiques,
- Avoir une attache avec la Commune d'inscription: domicile, résidence depuis 6 mois au moins de façon continue et effective ou payer la taxe d'habitation ou la taxe foncière depuis 2 ans minimum.

➤ Besoin de renseignements complémentaires ?

N'hésitez pas à contacter la Mairie au 03 89 71 83 12.

Vous pouvez également vérifier si vous êtes bien inscrit sur la liste électorale sur le site :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>



AGENCE POSTALE COMMUNALE
Accueil Mairie - 2^{ème} étage
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
les mardis et jeudis de 14h à 17h30

L'Agence Postale Communale vous accueille avec plaisir pour effectuer les opérations courantes liées :

- à vos affranchissements et envois de courriers et de colis, lettre suivie ou recommandée en national ou international,
- à la vente de timbres, d'enveloppes et boîtes diverses et variées, de pièces de collection (sur commande),
- au retrait ou dépôt d'espèces et de chèques sur un compte de la Poste,
- à l'établissement d'une procuration ou la mise en place d'un suivi de courrier lors d'un déménagement.

Informations importantes :

- une pièce d'identité est obligatoire pour le retrait de tout courrier recommandé ou colis,
- une procuration avec présentation de la carte d'identité du mandant et du mandataire est obligatoire pour récupérer une lettre ou un colis dont vous n'êtes pas le destinataire,
- un Kbis de moins d'un an est obligatoire pour une lettre ou un colis destiné à une entreprise.

À défaut de ces justificatifs, le courrier ou colis ne pourra vous être remis.

**Pour tout autre renseignement vous pouvez appeler le 03 89 71 83 12
aux horaires habituels d'ouverture ci-dessus.**

Inscription sur le fichier domiciliaire

Pensez-y!

Nous invitons toutes les personnes nouvellement installées à Guémar à s'inscrire sur le fichier domiciliaire de la Mairie. En effet, cette inscription permettra de vous faire connaître afin de recevoir les diverses informations données aux nouveaux habitants. De plus, des communications pourront vous être envoyées, telles que l'invitation à la soirée des nouveaux habitants, ou l'inscription aux écoles pour les enfants concernés.
De la même façon, les administrés qui quittent la commune sont priés de remplir une déclaration de départ afin d'actualiser notre fichier.

Enfin, à condition d'être inscrit sur le fichier domiciliaire, les jeunes guémariens seront convoqués par la Mairie dès leur 16^{ème} anniversaire pour effectuer le recensement citoyen. Il faudra alors se présenter en Mairie, sur rendez-vous dans le mois qui suit cette convocation, muni de sa carte d'identité, du livret de famille, de son numéro de portable et de son adresse mail.
Lors de ce recensement, il leur sera remis un certificat individuel qu'il faudra présenter pour toute inscription à un examen (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, etc.).
Environ 1 an après ce recensement, une convocation sera adressée par le centre du service national afin d'effectuer la "journée de défense et citoyenneté". De plus, le recensement permet d'être automatiquement inscrit sur la liste électorale de la Commune une fois la majorité atteinte.



Identification des habitations

Nous constatons que de nombreuses boîtes aux lettres de particuliers ne sont pas identifiées aux noms des habitants.

Cette absence d'identification entraîne des difficultés pour la distribution des courriers communaux mais également pour les services de La Poste qui ne peuvent adresser avec efficacité des lettres et colis nécessitant une signature sans identification des habitations.

Cette absence de noms sur les boîtes aux lettres et/ou des sonnettes entraîne également des difficultés pour les agents en charge du recensement de la population qui est actuellement en cours.

Nous sollicitons les personnes dans ce cas de figure afin qu'ils apposent à minima leur nom sur leur boîte aux lettres

Stationnement sur la voie publique

Le domaine public des rues (voies, trottoir) est de plus en plus encombré par le stationnement régulier de véhicules notamment de riverains.

Nous sollicitons le civisme de l'ensemble des guémariens d'éviter de se stationner sur le domaine public et d'utiliser les places de stationnement ainsi que les garages de leurs logements, lorsqu'ils existent. En effet, certains stationnements sur domaine public empêchent le passage de la balayeuse ainsi que de notre tracteur de déneigement dans certaines rues, privant des guémariens d'un service universel.

Enfin, nous rappelons que le domaine public appartient à tous. Aussi, les places de stationnement en domaine public situées devant les propriétés ne sont pas « réservées » à l'habitant de la propriété en question.

En cas de stationnement de longue durée aussi appelés « véhicules ventouses », la Brigade Verte procède à des verbalisations.



Les professionnels de santé à Guémar

Le pôle médical de Guémar accueille diverses professions médicales et paramédicales. Il est opérationnel depuis le 3 octobre 2016 au 13 rue Jeanne d'Arc.

Il accueille :

- **un cabinet de kinésithérapeutes au rez-de-chaussée**
Contact : Peggy HELFER et Claire CORTIJO : 03 89 71 35 97
- **un cabinet médical avec 2 médecins au 1^{er} étage**
Contact : Dr Martine SCHWETTERLE : 03 89 71 86 49
Dr Nicolas FRANÇOIS : 03 89 58 61 46
- **un cabinet d'infirmières dans une annexe dans la cour**
Contact : Mmes Adeline RISCH et Laura MASSON : 06 10 39 29 42
- **un chirurgien-dentiste est installé au rez-de-chaussée de l'immeuble, 12 route d'Illhausern**
Contact : Dr Stefan WILHELM : 03 89 71 85 86

Pôle médical



Cabinet d'infirmières

INNOVATION ET SANTÉ SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ

Le Scanner IRM Centre Alsace (SICA) de Bergheim a ouvert ses portes

Le 4 septembre 2023, le SICA, un tout nouveau centre d'imagerie dédié à l'exploration diagnostique scanographique et IRM a ouvert ses portes dans le parc d'activités du Muehlbach à Bergheim. Situé à proximité immédiate de la sortie d'autoroute n°20 de l'A35 au niveau de Guémar et en contrebas de la commune de Ribeauvillé, le SICA incarne la vision d'un territoire résolument tourné vers l'avenir.



Une offre médicale indispensable pour le centre Alsace

Le SICA, résultat d'une collaboration entre 3 cabinets de radiologie, Clemenceau à Sélestat, Bartholdi et Imagerie Médicale du Vignoble à Colmar, vient combler un besoin en services de radiologie avancés dans le vignoble.

Cette nouvelle installation dans le parc d'activités du Muehlbach consolide la position de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé comme un centre de santé et d'activités économiques en plein essor.

Facilité d'accès, un atout majeur

La localisation du centre à la croisée des entités géographiques - Montagne vosgienne, Piémont viticole, et Plaine-Ried - assure une accessibilité idéale pour tous les habitants de la communauté de communes et des communes environnantes, en réduisant les temps et distances de déplacement pour accéder à ces services ultramodernes.

Un investissement dans le bien-être de la communauté

La communauté de communes du Pays de Ribeauvillé, qui a toujours été proactive dans l'aménagement de l'espace, voit en cette nouvelle structure un investissement stratégique dans le bien-être de ses habitants.

C'est le témoignage de l'engagement continu de la com com à faire de son territoire non seulement un lieu où il fait bon vivre, mais aussi un endroit où il fait bon grandir, travailler et se faire soigner.

Dans un contexte où la qualité des services médicaux devient un critère de plus en plus important pour choisir un lieu de résidence ou d'investissement, le SICA est une véritable valeur ajoutée pour le territoire.

C'est la preuve que la com com du Pays de Ribeauvillé investit dans son avenir, pour le bien-être de ses habitants et le développement économique de son territoire.

Prendre rendez-vous !

Pour contacter le SICA
03 89 41 86 40
contact@sica-imagerie.fr

Parc d'activités du Muehlbach Bergheim
3 rue des Artisans à Bergheim



www.paysderibeauville.fr



Renouvellement de l'éclairage public

La seconde tranche de travaux du renouvellement de l'éclairage public de la commune avec son passage en technologie LED s'est déroulée en novembre et décembre 2023.

Ces travaux entrent dans la volonté de la commune de réaliser des économies d'énergie et prévoient un abaissement de puissance de chaque luminaire de 40 % du coucher du soleil à 23h et de 80 % de 23h à 5h du matin.

Ce choix a été fait afin de maintenir de l'éclairage toute la nuit et de ne pas pratiquer de coupure totale d'éclairage.

Les travaux 2023 ont permis le remplacement de 181 luminaires pour un coût de 142 209 € H.T.

Ces travaux sont subventionnés par l'État au titre du Fonds Vert pour un montant de 58 111 € ainsi que par le Territoire Énergie Alsace pour un montant de 25 000 €. Une aide au titre des certificats d'économie d'énergie a également été sollicitée.

Tout l'éclairage public de la commune de Guémar est à présent en LED.

Un bilan de la première tranche de travaux réalisée en 2022 a été réalisé.

Sur les différentes armoires d'éclairage public concernées par les interventions, une économie de consommation électrique de 18 058 kWh a été constatée, représentant 2 047,41 €, soit une réduction de 45 % d'énergie sur une année de consommation (période analysée entre juillet 2021 et juin 2023). L'économie budgétaire représente 34 % de la facture énergétique de ces armoires d'éclairage public.

Le bilan des travaux réalisés en 2023 sera fait lors de la prochaine édition du bulletin municipal.



La Collectivité européenne d'Alsace en action près de chez vous

Forte de ses 80 conseillers d'Alsace et 6 500 agents, la Collectivité européenne d'Alsace vous accompagne dans toutes les étapes de votre vie. La Collectivité prend soin des plus fragiles, accompagne les jeunes vers une vie d'adulte autonome, investit pour une culture accessible à tous, entretient et modernise un réseau routier de 6 400 km de routes, s'engage dans la transition énergétique et les mobilités durables.

Avec un service public alsacien plus simple, plus efficace, plus proche de chacun, plus utile à tous, la Collectivité propose une présence humaine sur tout

le territoire alsacien grâce à ses 376 sites déployés dans toute l'Alsace.

La Collectivité européenne d'Alsace soutient vos initiatives et projets culturels, sportifs, solidaires... et s'engage pour renforcer la vie associative locale et développer un territoire dynamique.

Vous êtes Président ou membre d'une association ? Vos conseillers d'Alsace, Emilie Helderlé et Pierre Bihl, se tiennent à votre disposition pour échanger sur vos idées, attendre pour le territoire du Centre Alsace et travailler de concert afin d'améliorer votre qualité de vie.



Un développement fort en faveur des aînés et de leurs familles

L'EHPAD Petit Château de Beblenheim connaît une forte demande d'hébergement. Actuellement, 40 demandes d'hébergement sont déjà sur liste d'attente. Une situation qui amène l'EHPAD à engager une étude d'opportunité dont les objectifs portent principalement sur l'augmentation de 30 lits au sein d'une Unité de Vie Protégée (UVP), la création de chambres supplémentaires dans le bâtiment existant ou encore l'évaluation de l'équilibre budgétaire pour faire face à des dotations qui ne compensent pas les décisions et mesures gouvernementales en place. L'EHPAD a confié cette étude prospective à l'ADAUHR, membre du Réseau d'ingénierie territoriale d'Alsace porté par la Collectivité européenne d'Alsace, qui subventionne cette étude à 49%, soit 18 934€.

Une piscine bientôt rénovée à Ribeauvillé

La Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé a débuté en août dernier des travaux de rénovation énergétique sur la piscine des 3 Châteaux qui a à son

actif, plus de 30 ans de fonctionnement. Autour de ce projet, un partenariat a été conclu entre la Communauté de Communes et la Collectivité européenne d'Alsace pour, entre autres, garantir la gratuité d'accès durant 8 ans pour les 700 élèves du collège public Les Ménétriers de Ribeauvillé et développer des actions en matière de sport-santé à destination des publics vulnérables de la Communauté de Communes.



À PARTIR DE JANVIER 2024 VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES SERONT COLLECTÉS DANS DES BORNES

Ils seront transformés EN ENGRAIS ET EN ÉNERGIE !

Déchets alimentaires autorisés dans les bornes

- ✓ Restes de légumes (fanons, épluchures, pourris...)
- ✓ Restes de repas
- ✓ Restes de poisson, crustacés
- ✓ Restes de fruits (épluchures, pourris...)
- ✓ Restes de pain, céréales et pâtisserie
- ✓ Restes de fromages et laitages
- ✓ Café, thé (marc, sachets papier) Sans emballage métal ou plastique...
- ✓ Restes de viande
- ✓ Aliments périmés Sans emballage

La collecte des déchets alimentaires est complémentaire au compostage. Plus d'informations vous seront communiquées dans les semaines à venir...



Une alternative à l'arrosage : les oyas

Dans le cadre des pénuries d'eau et des restrictions d'arrosage, la commune a décidé d'investir dans une méthode d'irrigation méconnue : les oyas.



Ces jarres d'irrigation en terre cuite sont munies d'un couvercle pour arroser moins et mieux.

Elles sont enterrées jusqu'au col puis remplies d'eau. La fréquence de remplissage dépend de la taille des oyas et peut varier entre 3 et 8 jours.

La porosité de la terre cuite permet à l'humidité de diffuser au travers de la jarre pour irriguer un périmètre plus ou moins large en fonction de la capacité des oyas. Il n'y a plus d'évaporation d'eau, c'est la plante qui puisera ce dont elle a besoin.

Ce système réduit non seulement la quantité d'eau mais aussi le nombre d'arrosages.

Il limite aussi le développement des herbes indésirables, les graines en surface n'étant pas humidifiées. Le troisième avantage est le développement limité des maladies liées aux champignons car il n'y a pas d'humidité au ras de la terre. Cependant, cette réserve d'eau souterraine permettra de favoriser la faune et la microflore pour un meilleur développement des plantes.



Cet arrosage est aussi adapté à vos plantes d'intérieur, bacs à fleurs, parterres extérieurs et potagers. Il est aussi possible de connecter les jarres entre elles pour les grandes surfaces à irriguer.

Dans le cadre du renouvellement de nos espaces verts, route d'Illhaeusern, la ville de Guémar va expérimenter cet arrosage alternatif : 4 oyas de 8 litres ont été enterrés dans les parterres pour couvrir une surface de 4 m².

Notre fournisseur est local. C'est une poterie vosgienne implantée à Fraize dont le siège est à St Jean de Fos. Cette entreprise fabrique exclusivement des oyas de toutes tailles. Les plus petites, destinées aux plantes intérieures, sont émaillées et décorées.

Vous trouverez tous les renseignements sur le site : www.oyas.eco

Cette méthode a été expérimentée avec succès dans des communes bas-rhinoises et vosgiennes.

Je vous invite à découvrir et à expérimenter ces poteries d'arrosage autonomes et écologiques. N'oubliez pas de privilégier des plantes adaptées pour une culture économe en eau, entre autres le géranium qui reste l'emblème de l'Alsace et qui se décline en multiples variétés et couleurs.

Claudine MESSA



Oyas[®] original

Les poteries d'arrosage autonomes et écologiques.



Arrosons mieux, arrosons moins.

Notre céramique micro-poreuse diffuse lentement et naturellement l'humidité nécessaire aux plantes.



Des plantes en meilleure santé et moins stressées grâce à un arrosage auto-régulé et exclusivement racinaire.



Un sol de meilleure qualité, une micro-faune et micro-flore plus riches, grâce à un bon équilibre hydrique.



Une économie d'eau exceptionnelle de 50 à 70% grâce à un arrosage sans excès.



Un gain de temps et de tranquillité pour les jardiniers avec un arrosage 3 fois moins fréquent.



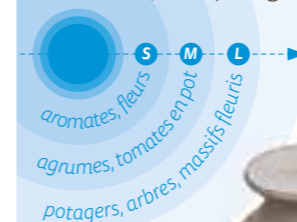
Comment ça marche ?

On enterre, on remplit, et on laisse faire la nature.



Les poteries d'arrosage Oyas[®] à enterrer

Pour le jardin, le potager, en pleine terre ou en bac (mini-potagers hors sols).



aromates, fleurs
agrumes, tomates en pot
potagers, arbres, massifs fleuris



Les poteries d'arrosage Oyas[®] à planter

Pour l'intérieur, en pot ou en bac, des petites aux grandes plantes, pour arroser et décorer.

2 tailles pour tous types de pots jusqu'à 30 litres



Plein de couleurs et décors au choix!

Et pour les pros ?

Nous développons des solutions spécifiques pour les professionnels. Découvrez notre gamme sur oyas.eco/pro



Commandez sur oyas.eco

PALMARÈS DES MAISONS FLEURIES

C'est le 26 juillet 2023 que les 17 membres du jury ont parcouru les rues du village. Ils ont souligné l'investissement des habitants et du service technique dans la mise en valeur de notre patrimoine floral et architectural. À l'issue de la matinée, 16 lauréats ont été primés. Merci pour votre effort collectif qui contribue au classement de Guémar dans la catégorie des villages labellisés 3 fleurs des Villes et Villages Fleuris.

Claudine MESSA

1^{er} prix



Franck JEHL



Bruno SCHULZE



Jean-Luc WENDLING



Jean HABERKORN



2^{ème} prix



Manuel GROSSKLAUS



Dahna SINGH



Jean-Aimé LAENGER



Pascal UMBDENSTOCK

3^{ème} prix



François FARNY



Branco PAVLINIC



Nicolas JEHL



Marie WITTMER

4^{ème} prix



Jean-Claude GERHARD



Gilbert LOEWENGUTH



Lucien UMBDENSTOCK



Christian HAUSS

Félicitations à toutes et à tous

LES ÉCOLES

L'année scolaire passée a été bien riche en découvertes et en expériences tant artistiques et culturelles que scientifiques pour les élèves guémariens qui ont été amenés à explorer de nouveaux horizons très enrichissants. Voici un aperçu non exhaustif des moments les plus marquants qui ont émaillé l'année scolaire dernière...

L'année 2022-2023 a été ponctuée de rencontres buissonnières avec Didier Bignossi, conseiller pédagogique en sciences et développement durable pour les élèves de grande section jusqu'au CM2 autour du magnifique arboretum de l'école. Les élèves ont observé les arbres au gré des saisons, effectué des collectes, distingué les feuillus des conifères, analysé les différentes parties d'un arbre, dessiné les silhouettes d'arbres ainsi que leurs feuilles - simples ou composées, effectué des empreintes de bourgeons... pour découvrir comment vit et se reproduit un arbre. Chaque rencontre avec Didier était très attendue par les élèves.



Les élèves de maternelle ont également eu le plaisir d'accueillir l'autrice et illustratrice Elsa Mrozievicz. Pour préparer sa venue, les enseignantes ont familiarisé leurs élèves avec plusieurs de ses ouvrages aux formats originaux, aux textes ludiques fondés sur un jeu de questions-réponses et aux illustrations riches en couleurs, en graphismes et en animations. Lors de sa venue en classe, Elsa a présenté aux élèves plusieurs dessins authentiques sous forme de « pop-up », dessins animés dont la magie réside dans le surgissement du volume lors de l'ouverture de la feuille pliée. Tous les élèves de maternelle ont ensuite réalisé leur petite carte pop-up. En souvenir de cette rencontre, ils ont conservé un grand dessin dédicacé par classe que l'artiste a réalisé sous les regards curieux et enthousiastes des jeunes élèves.



L'illustratrice présentant son travail aux élèves.

Depuis la rentrée scolaire 2023, l'école a eu le plaisir d'ouvrir une nouvelle classe et une nouvelle enseignante, Sarah Meyer, en charge du CE2-CM1, portant à 6 le nombre actuel de classes dont les effectifs sont désormais allégés. Lisa Girardet, également nouvellement nommée, assure le complément de direction dans la classe de CP. La directrice les a chaleureusement accueillies en leur souhaitant à toutes deux, un plein épanouissement professionnel. Elle a souligné à quel point les conditions de travail y sont agréables et ce, grâce à l'engagement indéfectible de la Ville en faveur des écoles.

La dimension musicale n'était pas en reste puisque deux classes, les CE1-CE2 et la classe de grande section, ont pu assister à un concert symphonique - la répétition du programme « Printemps » joué par l'Orchestre Symphonique - à La Filature de Mulhouse. Une expérience impressionnante !

Les classes de CP-CE1 et de CM1-CM2 ont, quant à elles, assisté à la « Lecture enchantée » de l'album Respire de Marikala et Joe, dédié à la nature et à la protection de l'environnement. Ce spectacle a rencontré un vif succès, tant et si bien que ces deux classes ont entrepris la création de leur propre chanson en trois séances en plein air avec ce duo d'artistes locaux pour porter haut les valeurs de l'écologie... Celle-ci a été offerte, en présence des artistes qui ont accompagné les élèves, à l'écoute des parents d'élèves lors de la kermesse de l'école. Une expérience mémorable !



Sortie à l'Écomusée Textile / Grande Chaufferie.



Lecture chantée de l'album « Respire ». Création du chant au jardin.



Les sorties scolaires des deux sites ont pris une direction résolument patrimoniale, avec l'Écomusée d'Ungersheim et l'Écomusée textile de Wesserling. Des ateliers de création textile et de tissage ont ensuite été proposés aux élèves.



Tissages et créations textiles à l'école.

De quoi (r)éveiller sans doute des aspirations artistiques et écologiques !



ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE



**Départ à la retraite Marita
26 janvier**

**Saint Valentin
14 février**

**Chasse aux oeufs
5 avril**

Rempotage des géraniums - 29 avril

Commémoration - 8 Mai

Accueil des nouveaux habitants - 12 avril



La commune de Guémar a accueilli ses nouveaux habitants lors d'une soirée conviviale le mercredi 12 avril. Au total, 114 familles se sont installées dans le village depuis l'année 2019.

Cette réception a été l'occasion de présenter les attraits de Guémar, son histoire et sa culture, ainsi que les services proposés lors d'un diaporama présenté et commenté par le maire, Umberto Stamile.

La présence des présidentes et présidents des associations du village a permis de souligner le dynamisme de notre village et de promouvoir notre journée citoyenne qui, chaque année, rassemble de nombreux guémariens, toutes générations confondues.

Cette soirée était l'occasion de mettre à l'honneur les lauréats du concours des maisons fleuries 2022. Grâce à leur investissement, ils participent activement à l'attractivité de notre village et à l'embellissement de notre cadre de vie.

Maxime Platz a quant à lui été décoré par Pierre Bihl, 1er Vice-Président de la CEA, de la médaille de la Communauté Européenne d'Alsace.

C'est dans une salle magnifiquement décorée par les Fleurs Wurtz de Ribeauvillé que la soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.



Jumelage - 27 mai



Journée jeunes à la Canardière - 18 juillet



Commémoration - 11 Novembre



**Banque alimentaire
25 novembre**



Repas de Noël des aînés - 3 décembre



Saint Nicolas - 8 décembre

JOURNÉE CITOYENNE



Notre 7^{ème} Journée Citoyenne en chiffres et en images

- Samedi 13 mai 2023 de 7h45 à 13h
- 150 participants, dont 30 nouveaux habitants
- 18 chantiers de thématiques différentes
- 33 chantiers menés à bien par les participants
- une belle journée de partage !



Nos amis Jacky et Bernard



Retrouvez toutes les photos sur le site internet de la commune



FÊTE DU JAMBON



Fête du Jambon

un week-end ensoleillé sous le signe des Carnavals du Monde

En août dernier, la commune a célébré avec enthousiasme le retour tant attendu de sa célèbre Fête du Jambon. Sous un soleil radieux, les rues du village ont vibré au rythme des Carnavals du Monde, thème choisi cette année pour marquer cet événement emblématique.



Le point d'orgue de la fête a été le défilé, mettant en scène des chars décorés et inspirés des célèbres carnivals mondiaux. L'AS Guémar a ouvert le défilé avec des costumes somptueux sur le thème Carnaval de Venise, tandis que la Canardière et le Carnaval de Rio ont offert des chorégraphies dynamiques qui ont enchanté la foule.

Les pompiers, avec leur dragon animé, ont représenté le Carnaval Chinois, ajoutant une touche exotique et spectaculaire à la parade. La diversité culturelle était à l'honneur avec la troupe colorée de l'ALEC et l'AJUG, qui ont incarné le Carnaval Africain, apportant ainsi une explosion de couleurs et de rythmes.



Sans oublier les ensembles à pied, parmi lesquels la Musique Espérance a su charmer le public avec ses mélodies entraînantes du Carnaval de la Nouvelle-Orléans. Au total, plus de 1 500 repas ont été servis par l'AS Guémar, avec un succès particulier pour le célèbre jambon braisé à la guémarienne, mettant en avant les saveurs locales.



Cet événement n'aurait pas été possible sans l'engagement et le dévouement des nombreuses associations et bénévoles qui ont travaillé main dans la main pour assurer le succès de la Fête du Jambon. Leurs efforts méritent une reconnaissance particulière, car ils contribuent de manière significative à la vitalité et à la convivialité de notre village.

Merci à tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à la réussite de cette manifestation. La Fête du Jambon de Guémar reste un moment fort de l'année, symbolisant le dynamisme et la solidarité de notre communauté.

MARCHÉ DE NOËL



Le marché de Noël de Guémar a célébré ses 10 ans

Les rues de Guémar ont scintillé de magie les 16 et 17 décembre dernier, alors que le marché de Noël de la commune célébrait une décennie de traditions festives et chaleureuses. Cet événement, ancré dans l'authenticité, a su capturer l'esprit de Noël avec une ambiance féerique qui a marqué les esprits.

Pour cette occasion spéciale, une parade lumineuse a illuminé les rues du village le samedi soir et le dimanche soir. Des tenues exceptionnelles, confectionnées avec passion par les talentueuses couturières locales, Ersilia Buecher, Marie-Louise Guiot, Simone Grundrich et Françoise Herzog, ont ajouté une touche de splendeur à l'événement. Les habitants et les visiteurs ont été transportés dans un monde enchanteur, où la lumière et la magie se mêlaient harmonieusement.

La bibliothèque du village a accueilli une lecture captivante de contes de Noël, enchantant les plus jeunes auditeurs et créant un moment de partage intergénérationnel.

La mairie a également ravi les enfants en installant une boîte aux lettres spéciale du Père Noël. Les petits ont pu désormais déposer leurs lettres remplies de vœux et d'excitation, créant ainsi une magie festive dans notre communauté.



Sapin décoré par les enfants de l'école maternelle



Le marché en lui-même a été une célébration de l'artisanat local et des traditions de Noël. Les visiteurs ont eu l'occasion de découvrir des produits d'antan, des objets de décoration fabriqués avec soin et passion, dans le respect des traditions. Les associations présentes ont régalé les papilles avec des délices festifs, ajoutant une dimension gustative à cet événement enchanteur.

Au fil des ans, le marché de Noël de Guémar a su créer une atmosphère unique, mêlant traditions, convivialité et une pointe de modernité. Cette édition spéciale des 10 ans restera gravée dans les mémoires comme une célébration inoubliable de l'esprit de Noël et de la communauté qui fait de Guémar un lieu véritablement magique pendant la période des fêtes. Que les prochaines décennies continuent de nous enchanter avec ce marché exceptionnel qui réchauffe nos cœurs chaque année.

Nouvelle vie pour le sapin de l'école

Pour des raisons de sécurité, la commune a été contrainte de couper le grand sapin du jardin de l'école des Roseaux.

Il a été planté lors de la création de l'école élémentaire en l'an 2000 et il culminait à plus de 15 mètres.

En effet, suite à l'implantation du lotissement du Molkenbourg, il ne répondait plus aux normes d'urbanisme, trop grand et trop près de la limite séparative du voisin.

Pour lui donner une seconde vie, les employés municipaux l'ont installé sur la place de la mairie où il a trôné majestueusement pour les fêtes de fin d'année et a ainsi contribué à la magie de Noël.

Sa dernière destination sera le recyclage.



Sapin décoré par les enfants du périscolaire



CONCOURS DE DESSIN

Le Concours de dessins du 10^{ème} Marché de Noël de Guémar



La municipalité de Guémar a organisé un concours de dessins pour tous les enfants de l'école du village. C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'ils ont laissé libre court à leur imagination et à leurs talents artistiques. Nous avons réceptionné 73 dessins par rapport aux 130 enfants sollicités.

Trois thématiques différentes ont été proposées en fonction des classes :

- Le bonhomme de neige pour les élèves de maternelle toutes sections
- Le sapin de Noël pour les élèves de CP/CE1/CE2
- Le père Noël et son traîneau pour les élèves de CM1/CM2.

Le jury, composé de membres de l'association des retraités Les Colchiques, a souligné la créativité des petits artistes.

Les prix des meilleurs dessins (cinq par classe pour un total de 40) ont été décernés et tous les participants ont été récompensés avec un livre, encourageant ainsi l'amour de la lecture chez les plus jeunes.



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Les Gribouilles



Périscolaire Les Gribouilles, des sourires pleins les bouilles... Favoriser l'épanouissement des enfants

Le périscolaire Les Gribouilles est bien plus qu'une simple prolongation du temps passé à l'école. Nous sommes un environnement crucial pour le développement et le bonheur des enfants. Un périscolaire heureux repose sur plusieurs piliers essentiels.

La diversité des activités proposées joue un rôle clé. Des ateliers artistiques aux jeux en plein air offrent une palette variée qui stimule la créativité et permet à chaque enfant de trouver son espace d'épanouissement.

Une qualité de relation entre encadrants et enfants est fondamentale. Des interactions bienveillantes, une écoute active et un soutien adapté contribuent à créer un climat de confiance. L'inclusion est un autre aspect important et non négligeable. Un périscolaire heureux veille à ce que tous les enfants, quelles que soient leurs différences, se sentent intégrés et acceptés. Cela favorise un sentiment d'appartenance essentiel au bien-être émotionnel des enfants.

L'aménagement de l'espace joue également un rôle crucial. Des espaces accueillants, sécurisants et stimulants encouragent l'exploration et le jeu libre, éléments essentiels pour le développement global des enfants.

Enfin, la communication transparente avec les parents est in-

dispensable. Les échanges réguliers sur les activités, les progrès et les défis permettent de créer une communauté éducative solide, où parents et encadrants travaillent main dans la main pour un quotidien heureux.

En somme, le périscolaire Les Gribouilles est un périscolaire heureux. La diversité des activités, des relations bienveillantes, l'inclusion, un aménagement adapté de l'espace et une communication ouverte avec les parents y contribuent. En investissant dans ces éléments, on construit un cadre propice à l'épanouissement des enfants en dehors des heures de classe.

Les différents projets :

- Autour du monde
- Atelier des p'tits chefs
- Multi'sports
- Parcours de motricité





L'association des parents d'élèves (APE) a été créée pour que les parents d'élèves puissent se rencontrer et faire des actions au bénéfice des enfants des écoles de GUÉMAR. Durant l'année 2022-2023 les actions suivantes ont pu être menées :

- **Octobre** : Bourse aux vêtements et articles de puériculture.
- **Décembre** : Vente de sapins de Noël et de miel (distribution des bons dans tout le village).
- **Mars** : Vente de chocolats Stoffel pour Pâques.
- **Juin** : Kermesse des écoles.

Nous avons aussi eu la chance de pouvoir financer des projets au sein de nos deux écoles pour la plus grande joie des enfants :

- Goûter de la Saint Nicolas, beignets de Carnaval.
- Aide au financement des sorties et des animations.
- Apport de 1000 € dans le cadre du projet du renouvellement de la bibliothèque de l'école.
- Apport de 1000 € dans le renouvellement des jeux éducatifs pour la maternelle.



De gauche à droite : Céline Richon, Sabrina Balzli, Cindy Hillebrandt, Dorothee Kreyer (Secrétaire), Vincent Bechler (Président), Julien Meyer (Trésorier), Anne Huber, Marie Schorter.

Nous remercions chaleureusement les parents qui se sont investis l'année scolaire passée dans les différentes actions menées par l'APE. Nous remercions aussi l'ensemble des citoyens de Guémar qui ont participé lors des ventes publiques. Cette année, de nombreux parents ont rejoint le comité. Nous sommes toujours à la recherche de parents souhaitant venir prêter main-forte lors des événements mais aussi pour participer à l'élaboration de nouvelles manifestations au profit de tous les enfants qui fréquentent l'école de Guémar. Ces temps d'échanges sont toujours l'occasion de passer des moments conviviaux.

Calendrier pour l'année 2024 :

- **Février** : Vente des chocolats de Pâques
- **Juin** : Kermesse des Écoles
- **Octobre** : Bourse vêtements et jouets
- **Décembre** : Saint Nicolas, vente de sapins et miel

L'ensemble du comité souhaite à toutes et à tous une bonne année 2024.

Bretz'Ailes : agir ensemble pour un avenir meilleur

L'association Bretz'Ailes est heureuse de vous présenter le bilan de l'action menée au cours de l'année 2023. Depuis notre création en 2018, notre mission n'a pas changé : soutenir et favoriser l'insertion des enfants en situation de handicap.

Un partenariat avec les Hôpitaux Civils de Colmar



Lors d'un partenariat avec les Hôpitaux Civils de Colmar, nous avons eu l'honneur de remettre un chèque d'une valeur de 2000 euros en faveur de l'Association des Enfants de Pasteur. Le Dr. Didier Chognot, chef de pédiatrie et président de l'association, a reçu notre don avec gratitude. Ces fonds seront spécifiquement dédiés à financer des séances d'art-thérapie pour les enfants de pédiatrie. L'art-thérapie offre aux jeunes patients une voie d'expression et de guérison tout à fait unique, contribuant à leur bien-être et à leur rétablissement.

L'Apepa va donc faire appel à Anne Estival, thérapeute qui souhaite pouvoir apporter un peu de merveilleux aux malades à travers les arts plastiques, et leur permettre de retrouver estime de soi et confiance.

Pour le docteur Didier Chognot, le premier objectif est d'aller chercher quelque chose chez les adolescents en crise, de leur insuffler de la vie là où depuis le covid, les temps sont si difficiles.

Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance envers l'équipe des Admissions des Hôpitaux Civils de Colmar. Leur engagement et leur travail exceptionnels ont rendu possible cette précieuse donation, qui apportera un peu de réconfort et d'espoir aux enfants qui en ont le plus besoin. Nous saluons également le dévouement remarquable du service de pédiatrie, qui travaille chaque jour pour le bien-être et la santé de nos précieux petits patients.

Faire une différence ensemble

Ensemble, nous avons le pouvoir de faire une réelle différence dans la vie de ces enfants et de leurs familles. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont contribué à cette belle cause, que ce soit par des dons, des encouragements ou un soutien actif. Nous sommes conscients que notre mission est plus que jamais nécessaire et que notre action est le fruit d'une collaboration continue.

Si vous souhaitez soutenir nos actions, faire un don ou entrer en contact avec nous, vous pouvez le faire à l'adresse mail suivante : bretzailes2020@gmail.com ou par voie postale au 4 rue des roseaux à Guémar. Votre contribution, quelle qu'elle soit, sera d'une grande aide pour poursuivre notre travail en faveur des enfants en situation de handicap.

Restez connectés

Pour rester informé(e) de nos actualités et ne rien manquer de nos futurs événements, nous vous invitons à suivre notre page Facebook ou notre compte. C'est un excellent moyen de rester connecté à notre association et de participer à nos activités.

Besoin d'aide ? Nous sommes là !

Enfin, n'oubliez pas que Bretz'Ailes est là pour soutenir divers projets individuels visant à aider les enfants en situation de handicap. Si vous avez un projet ou si vous connaissez quelqu'un qui en a un, n'hésitez pas à nous contacter.

Ensemble, nous pouvons apporter un changement significatif dans la vie de ces enfants et accomplir de grandes choses.

Avec toute notre gratitude et notre dévouement.

Les Bretz'Ailes
Carole, Régine, Valérie et Julie



Un nouveau Véhicule Tous Usages



Début juillet, les municipalités de Guémar et Illhaeusern à travers leurs Maires Umberto Stamile et Jean-Claude Hirn ont conjointement remis les clés d'un nouveau véhicule flambant neuf au Corps, venu remplacer l'ancien âgé de 25 ans.

Ce véhicule assure diverses missions tels que les Secours d'Urgence aux Personnes mais aussi les interventions diverses d'épuisement, tronçonnage, récupération d'animaux ou destruction de nids d'hyménoptères. Sa conception lui confère une autonomie d'éclairage et de signalisation-balisage lors de ses missions.



L'école de la vie

Une équipe de volontaires s'est rendue à l'école des roseaux pour aller à la rencontre des 28 élèves de CM1-CM2. Cette visite a été l'occasion pour les enfants de découvrir les missions des pompiers, mais surtout l'occasion de les sensibiliser aux risques domestiques et de les former aux gestes qui sauvent. Merci aux élèves et enseignants pour leur enthousiasme et réceptivité.

À chaque année son mariage

Nous avons eu l'énorme plaisir de pouvoir partager une belle journée lors du mariage de notre collègue Romain Coulmance et Estelle Kauffmann. Encore un grand merci de nous avoir conviés et nous vous souhaitons tout le bonheur du monde.



Une médaille exceptionnelle

Le Colonel Hors Classe Patrice GERBER, directeur départemental et le Préfet Louis LAUGIER ont remis lors d'une cérémonie à Colmar à l'occasion de la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers, la médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers pour Services Exceptionnels, échelon argent à notre Chef de Corps le Lieutenant Lionel MAHLER, soulignant ainsi son engagement en qualité de Sapeur-Pompier volontaire depuis plus de 30 années dont 20 années à la tête du Corps, ainsi que son attachement à former aux gestes qui sauvent et à sensibiliser aux divers risques domestiques et naturels.



Nos sportifs portent nos couleurs dans le département

Comme tous les ans, une équipe de sportifs participe aux diverses épreuves que le département propose et représente dignement notre Corps local et nos 2 communes. Bravo à la team...



Une année de plus au service des autres

Nous avons vu s'écouler 2023, et une fois de plus nos volontaires auront assuré plus d'une centaine d'interventions de toutes sortes sur nos 2 communes.

Nos rangs ont été renforcés cette année par l'arrivée de 2 nouveaux volontaires: JOLY Marcel qui a été formé chez les JSP. Il est également volontaire au Centre de Secours de Ste Marie aux Mines et MAHLER Robin qui a déjà obtenu ses formations et aptitudes en Secours aux Personnes et Interventions Diverses.

Notre engagement est un engagement citoyen au quotidien complètement désintéressé car nos volontaires ont fait le choix de ne pas demander de contribution financière pour leur temps d'intervention et de formation. Nous avons la chance de pouvoir compter sur nos municipalités qui sont conscientes de cet engagement bénévole et qui soutiennent le Corps en le dotant d'équipements de protection individuelle et en renouvelant les matériels roulants. Dans le respect de nos vétérans, nous perpétons cet engagement de proximité avec une devise de rigueur et d'efficacité mais sans se prendre au sérieux!



Jeunes Sapeurs-Pompiers... pourquoi pas toi?

La section des jeunes sapeurs-pompiers du pays de Ribeauvillé recrute pour la rentrée de septembre 2024.

Tu as entre 12 et 14 ans et le monde des sapeurs-pompiers t'intéresse? Alors, n'attends plus et rejoins-nous vite!

Les cours se déroulent le samedi après-midi, basé sur le calendrier de l'Éducation Nationale, de 14H à 17H.

Au programme: secourisme, manœuvres incendie, théorie et sport.

Sur une base de 4 ans, rythmée de formations diverses, le JSP sera formé dès la première année au PSC 1 (secourisme) pour finir sur le Brevet National de JSP qui



permettra d'intégrer un centre de secours (si centre à proximité du domicile) avec l'ensemble des formations de base lui permettant d'être opérationnel dès son intégration.

Contact: Caporal STADLER Marine - 07 71 12 72 22

Actuellement, nous avons 3 JSP en formation: REHM Léo - RICHERT Jade et RODRIGUES Maélys.



Sainte Barbe

Lors de notre célébration de la Sainte Barbe, le nouveau véhicule a été béni avec bienveillance par le Père Marcel et en présence d'une délégation de Collègues Allemands du Corps de Volontaires de Grossmoor.

Lors de cette cérémonie, la médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers a été remise à un des piliers du Corps, le Sergent-Chef UMBDENSTOCK Sophie pour ses 20 années d'engagement au service des autres.

Des promotions ont également eu lieu: Nomination au grade d'Adjudant-Chef à l'adjoint RAYNIER Stéphan, nomination au grade de Sergent à BERGER Christophe, nomination au grade de Caporal-Chef à BUECHER Pierre-Baptiste et le passage en 1^{ère} classe de JOLY Marcel à l'issue de sa période probatoire.



L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

LE CERCLE SAINT-MAXIMIN

Les membres de l'amicale des sapeurs-pompiers vous souhaitent une excellente année 2024 remplie de bonheur, de réussite et surtout une bonne santé.

Jetons d'abord un bref regard sur l'année écoulée.

Quelques évènements qui ont marqué l'année 2023 :

- le 15 janvier, nous avons organisé une belle crémation des sapins



- le 3 juin, la première soirée Flam's, qui fut une belle réussite grâce à l'affluence des villageois



- le 20 août, la participation au cortège de la Fête du jambon



- les 16 et 17 décembre, nous vous avons proposé une petite restauration au marché de Noël. En espérant que les tartines, le vin chaud et autres propositions vous ont plus !

Cette année nous a également permis de nous retrouver autour de notre traditionnel banquet de la Sainte-Barbe. Cette soirée nous a aussi donné l'occasion de partager un moment convivial.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres de l'amicale et surtout l'ensemble du comité ainsi que leurs compagnes, sans oublier nos vétérans. Ils ont tous travaillé d'arrache pied pour vous accueillir dans les meilleures conditions lors de ces manifestations.

Je remercie également l'ensemble de la population pour leur soutien, qui nous encourage en participant aux évènements. Je remercie la municipalité pour son soutien et la confiance qu'elle nous apporte durant l'année.

Petit calendrier de nos manifestations 2024 :

- Samedi 25 mai : Soirée Flam's sur la place de la mairie
- Samedi 21 et dimanche 22 décembre : Marché de Noël

Le président Alexis STADLER

Cérémonie du 8 Mai



Cérémonie du 11 Novembre



2023 fut une belle année avec un beau programme pour les manifestations.

- Le 11 juin 2023, notre traditionnel bœuf à la broche a rencontré une fois encore un beau succès.
- Le 8 juillet 2023, notre troupe a été conviée pour participer au cortège de la fête de la cerise à Thannenkirch. Après le défilé, nous avons interprété quelques partitions sur la place des fêtes.
- Le 15 octobre 2023, notre soirée vin nouveau, tartes flambées, salade vigneronne et assiette du cercle avec noix-jambon-lard ont contenté les plus gourmands.

De plus, les 8 mai et 11 novembre, la fanfare est toujours présente pour commémorer nos anciens combattants et les citoyens qui ont donné leur vie pour notre liberté lors de nos deux grandes guerres. Nous interprétons quelques morceaux de musique pour la circonstance devant le monument aux morts.

Nos répétitions ont lieu les mardis soirs : si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à nous rejoindre. Novices ou confirmés trouveront toujours la porte ouverte. L'ambiance y est bonne, notre équipe est soudée.

Nous profitons également de cette tribune pour signaler qu'il est toujours possible de louer notre salle pour fêter vos évènements. Contactez-nous au 06 86 91 54 55.



Et pour finir, nous remercions toutes les personnes qui nous soutiennent lors de nos différentes manifestations. C'est toujours avec grand plaisir que nous vous accueillons.

Tous les membres de la fanfare vous souhaitent une bonne et belle année 2024.

Noël KAMMERER,
vice-président

Soirée vin nouveau



LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE ESPÉRANCE

Et voilà encore une année bien remplie pour la Musique Espérance de Guémar !

L'année 2023 marque le début d'une nouvelle étape dans la vie associative de la Musique Espérance de Guémar. En effet, la récente retraite du chef d'orchestre Pascal Lacom au début de l'année a obligé les musiciens à revoir le mode de fonctionnement de l'association, et à se challenger. L'année musicale a ainsi officiellement débuté le samedi 18 février avec la "Soirée Années 80" qui a eu lieu à la salle des fêtes de Guémar. Un défi pour les musiciens qui ont assuré le show... sans chef d'orchestre ! Une première ! Et wow, quelle soirée ! Les auditeurs ont répondu présent en très grand nombre pour soutenir les musiciens, et c'est devant une salle comble que l'Harmonie a enchaîné les plus grands tubes des années 80. La Musique a également tenté de rendre cette soirée participative en ajoutant aux moments musicaux, des jeux, comme par exemple un blindtest, pour le public. Là encore, pari réussi avec une audience conquise par le nouveau format du concert annuel. Une poignée de musiciens de l'harmonie l'Écho du Haut-Koenigsbourg de Saint-Hippolyte était venue prêter main-forte aux musiciens guémariens. La soirée s'est terminée sous les applaudissements du public et avec un after dansant sur les meilleurs hits de ces belles années.



Le retour des manifestations commémoratives a été marqué par un défilé ensoleillé le jeudi 8 juin à l'occasion de la Fête-Dieu, pour laquelle quelques musiciens ont proposé une belle aubade. Les musiciens se sont également rendus disponibles pour animer les événements organisés par d'autres associations de Guémar comme la soirée Tartes Flambées des Pompiers "Ill & Fecht" le samedi 3 juin, et la fête de la Musique organisée par l'ALEC le vendredi 17 juin.



Après la réussite de la première édition de « La Guinguette à la Gloriette » qui s'était tenue le vendredi 1er juillet 2022, à la gloriette de Guémar, les musiciens ont désiré réitérer cette belle soirée le vendredi 7 juillet 2023 avec une nouvelle thématique: une soirée cubaine. Une nouvelle fois, cette soirée a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par les Guémariens et des personnes venues de plus loin encore.

La soirée fut sans aucun conteste une véritable réussite. La Musique Espérance de Guémar a pu interpréter son répertoire d'été en début de soirée, puis une playlist de musique cubaine a pris le relais pour permettre aux musiciens de passer derrière le bar et le coin restauration où les nombreux convives ont pu déguster la bière artisanale Strub'Stock de Guémar, de délicieux "Gué'Mojitos" élaborés avec du crémant du Vignoble des 5 sens à Bennwihr, et de délicieuses assiettes



de poulet curry. Pour résumer, une douce soirée d'été mettant en avant des talents et producteurs locaux, pour le bonheur des habitants du village et alentours. Devant le succès de ces

derniers événements estivaux, une prochaine édition est bien sûr envisagée par la Musique au début de l'été 2024...
Date à venir très prochainement !



Pour continuer sur cette belle lancée et rendre la pareille aux musiciens de Saint-Hippolyte ayant soutenu l'Harmonie à l'occasion du concert annuel, les musiciens guémariens ont accompagné les musiciens de l'Écho du Haut-Koenigsbourg à l'occasion de sa soirée « Musique & Terroir » le 19 juillet, au Parc Walter de Saint-Hippolyte. Une belle soirée, avec petite restauration et buvette. Les musiciens de Saint-Hippolyte ont ouvert le bal avec leur répertoire d'été, puis la Musique Espérance de Guémar a pris le relais jusqu'à la tombée de la nuit. Les fonds récoltés à l'occasion de cette soirée ont été reversés à l'École de Musique de Guémar et Saint-Hippolyte (EMGH).

Le répertoire estival a également pu être joué par les musiciens de Guémar à l'occasion de la fête de la Musique, le vendredi 17 juin, le mercredi 16 août à l'occasion des « Mercredis



animations estivales de Bennwihr », puis le dimanche 20 août lors de l'apéritif de l'incontournable « Fête du jambon de Guémar » et son magnifique défilé sur le thème des "Carnavals du Monde".

L'arrivée de l'automne a invité les musiciens à se produire le dimanche 5 novembre dernier dans l'église St-Léger de Guémar, accompagnés de l'Harmonie de l'Écho du Haut-Koenigsbourg de Saint-Hippolyte pour leur prêter main-forte. Pour l'occasion, c'est le chef Pascal Lacom qui a assuré la direction du concert classique traditionnel et biennal. Le public était au rendez-vous et les applaudissements ont réchauffé le cœur de nos musiciens. L'Harmonie de Guémar rendra la pareille à l'Harmonie de Saint-Hippolyte lors de leur concert du 4 février 2024 à 17h à l'église de Saint-Hippolyte.

Cette année, c'est sous le soleil et avec un fond d'air doux que les musiciens de l'Harmonie et du Cercle St-Maximin ont défilé à l'occasion de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Pour terminer l'année en beauté, la Musique Espérance a fait une apparition appréciée lors du Marché de Noël de Guémar, le dimanche 17 décembre, afin d'assurer l'ambiance des fêtes de fin d'année et faire planer l'esprit de Noël dans le village. Un réel plaisir de retrouver les habitants du village autour des tant appréciées spécialités gourmandes de fin d'année, les autres associations du village et faire sonner les instruments en extérieur pour apporter une ambiance douce et festive.



2023 restera une année charnière pour la Musique Espérance de Guémar, et une année bien chargée ! D'ailleurs, toute l'équipe se prépare déjà pour les prochains rendez-vous de l'année 2024, qui promet d'être tout aussi dingue (voire plus) que 2023 ! Retrouvez les musiciens pour leur prochaine soirée musicale "Vive la France !" qui reprendra les plus grands tubes de la chanson française et qui aura lieu à la salle des fêtes de Guémar le samedi 17 février prochain à 20h. Notez bien cette date dans votre calendrier, les musiciens vous attendent une nouvelle fois avec impatience pour vous proposer une soirée amusante et hors du commun !

Suivez toutes les actualités de la Musique sur la page Facebook « Musique Espérance de Guémar » et sur Panneau Pocket !

L'ÉCOLE DE MUSIQUE



EMGH - À la portée de tous École de musique de Guémar - Saint Hippolyte

L'école de musique « EMGH A la portée de tous » est une association qui a pour but de promouvoir les pratiques musicales et de participer à la vie culturelle du territoire. Elle est chapeautée par son président, Claude Huber (également président de l'harmonie de Saint Hippolyte), son vice-président Nicolas Umbdenstock (aussi président de l'harmonie de Guémar) et complétée par une équipe de bénévoles issus des deux villages.

Les élèves sont répartis sur les deux sites, gérés respectivement par des responsables qui veillent au bon fonctionnement. Les professeurs encadrent les élèves avec beaucoup de patience et de bienveillance. Ils y enseignent les instruments présents dans les harmonies (la clarinette, la flûte traversière, la batterie, la trompette, le cor, le trombone et le saxophone).

Les élèves y suivent un cursus complet avec des cours de solfège et d'instrument. Ils intègrent un cours d'orchestre, s'ils le souhaitent, au bout de deux ans de pratique. Les harmonies favorisent l'intégration des jeunes musiciens dès que leur niveau musical le permet. L'école de musique est un vivier indispensable pour en permettre la continuité. Un cours d'éveil musical est proposé aux plus jeunes (de 3 à 6 ans) pour les initier aux premiers apprentissages et pour les familiariser avec les différents instruments. La musique participe à l'éveil des sens, aide à gérer les émotions, permet l'épanouissement et améliore la capacité d'apprendre des enfants. C'est un outil précieux qu'il faut développer dès la petite enfance.



Les deux auditions organisées au cours de l'année sont des moments privilégiés. Celle de janvier a lieu à Guémar et celle de juin à Saint Hippolyte. Les élèves ont toujours beaucoup de plaisir à se produire devant les familles et amis, encadrés par leurs professeurs, pour partager le travail et les progrès réalisés. La classe d'orchestre ou mini harmonie se produit également en ouverture des concerts des harmonies (concerts annuels, concert classique, ...).

Les inscriptions ont lieu principalement début septembre mais sont possibles tout au long de l'année. L'école de musique dispense également des cours aux adultes. Toutes les personnes souhaitant découvrir l'école de musique sont les bienvenues aux auditions. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Claude HUBER (président),
Nicolas UMBDENSTOCK (vice-président)
Véronique STUCK et **Emmanuelle KLEIN**
(responsables du site de Guémar)



Contact:

Mme KLEIN Emmanuelle
em.klein@wanadoo.fr
03 89 71 87 51

Mme STUCK Véronique
vero.stuck@hotmail.fr

Liste des professeurs

- MERCKLE Clarisse (professeur de solfège, d'orchestre et de flûte traversière)
- HAESSLER Serge (professeur de cor et trompette)
- SCHMITT Mathieu (professeur de batterie)
- LANSU Timothée (professeur de trombone)
- FUSSNER Caroline (professeur de clarinette)
- BINGCHEN Li (professeur de saxophone)



LA CHORALE *Sainte Cécile*

L'année 2023 a été bien remplie pour notre chorale associée depuis quelques années à celle d'Illhaeusern. Nous nous efforçons d'embellir et d'accompagner au mieux les offices dominicaux et événements du parcours de notre vie spirituelle (baptême, communion, confirmation, mariage et enterrement). Nous avons aussi grand plaisir à chanter avec les chorales réunies de nos 8 paroisses : ce sont toujours de beaux moments.

Nos voix ont également résonné en dehors de notre village.

Nous avons animé la messe au Dusenbach le 14 mai et celle à Neunkirch le 8 octobre.

Sur le plan profane, nous avons participé au concert-théâtre à Illhaeusern le 24 février.

Nous avons également chanté un répertoire de Noël le vendredi 29 décembre à l'EHPAD Les Fraxinelles de Bergheim. Là encore, nous nous efforçons de donner un moment de joie à ses résidents.

Comme je vous le disais déjà l'année passée, nous recrutons toujours de nouvelles voix pour soutenir nos rangs vieillissants... Une nouvelle recrue est arrivée depuis quelques semaines, alors faites comme elle, n'hésitez plus. Avis donc aux amateurs, que vous soyez novices ou confirmés, nous vous attendons les bras ouverts. Nos répétitions ont lieu tous les mercredis soirs à 19h30.

Je profite encore de lancer un appel pour le poste d'organiste. M. Jean-Marie Husser serait heureux d'avoir du renfort et se tient à votre disposition. Les organistes se font de plus en plus rares dans nos paroisses et il est important d'y remédier pour assurer musicalement nos offices. Une seule personne ne suffit pas pour toute la communauté de paroisses.

Être choriste, c'est partager les émotions pour que chacun d'entre vous reparte, si ce n'est plus heureux, tout au moins plus serein.

Au nom de tous les choristes, je vous souhaite une bonne et belle année 2024.

La présidente,
Dominique KAMMERER



BIBLIOTHÈQUE

Lecture de contes à la bibliothèque de Guémar !

Dans le cadre du dixième marché de Noël, notre bibliothèque a accueilli les enfants pour une lecture de contes de Noël.

Sylvia, Catherine et Véronique se sont relayées pour faire vivre la magie de Noël à nos jeunes auditeurs.

Merci à toutes pour cette parenthèse ludique.



RAPPEL

La bibliothèque est ouverte tout au long de l'année au 1^{er} étage de la maison des associations, 3 rue Jeanne d'Arc (parking de l'église).

L'inscription est gratuite !



Laurence, Caroline, Mireille et Sylvia se feront un plaisir de vous conseiller.

Les deux boîtes à livres de la mairie et de la boulangerie sont en accès libre. Vous pouvez y emprunter ou y déposer un livre.

Pour plus d'informations ou pour un don, vous pouvez contacter Caroline au 06 19 16 55 62.

NOUVEAUX HORAIRES 2024

La bibliothèque sera désormais ouverte :

- tous les jeudis de 16h30 à 18h
- le 1^{er} mercredi du mois de 16h30 à 18h
- le 2^{ème} samedi du mois de 9h à 11h

Les éventuels changements seront affichés sur le panneau extérieur de la maison des associations.

LACIM



Les amis d'un coin de l'Inde et du Monde

29 ans que LACIM a démarré à Guémar !

Une trentaine de personnes y avaient adhéré avec une fidélité sans faille, nous accompagnant dans notre action en Inde pendant une dizaine d'années, puis au Mali.



Nos actions ont toujours été menées après vérification sur place de la nécessité de les faire pour le plus grand bien de la population : agriculture durable, hydraulique, scolarisation des enfants, construction d'écoles, alphabétisation des femmes, achat de moulins à grains, construction d'une maternité rurale bien équipée, etc.

Les adhérents ont pris de l'âge, les responsables de

Guémar aussi (91 et 87 ans) et se voient contraints, dans la crainte de devenir préjudiciables à l'action de LACIM, et faute de relais pour poursuivre, d'arrêter le groupe guémarien à partir du 31.12.2023.

L'action de LACIM en France continue et les personnes désireuses d'aider LACIM et les pays du sud peuvent alors envoyer leurs dons directement à CROIZET sur GAND.

Nous avons différé notre décision le plus tard possible. Elle est difficile, nous sommes attachés à LACIM depuis 1977, date du premier voyage au Mali, suivi en 1980 d'un second toujours au Mali et 1983 en Inde en visite d'une trentaine de villages du nord au sud à vérifier l'usage des dons, des réalisations, des projets...

Merci à LACIM d'avoir permis de telles expériences, merci à Laurent qui a toujours permis mon engagement très prenant, merci à tous les généreux donateurs de notre groupe de Guémar.

Vive LACIM, petite ONG modeste mais efficace, qui a permis tant de réalisations utiles aux plus pauvres.

Hélène et Laurent COUZINET

LE CLUB DES RETRAITÉS *Les Colchiques*

Un bilan positif pour une année exceptionnelle !

2023 aura été une année riche en événements pour le Club des retraités Les Colchiques, ponctuée par 4 repas « anniversaires » et 6 sorties. Elle a démarré par la traditionnelle « galette des reines et des rois » en janvier.

Une nouveauté en février: une après-midi carnavalesque ! Une cinquantaine de membres se sont retrouvés dans la salle de leur Club pour un temps de réjouissances, de liberté, de gaieté. Nos aînés se sont prêtés au jeu du déguisement avec des costumes originaux et colorés. Les carnavaliers se sont adonnés à différentes danses au rythme de l'accordéon de Marcel et du saxophone de Claude. Une belle réussite pour cette première édition !

Le premier repas trimestriel du 16 mars a été suivi de l'assemblée générale en présence de 65 adhérents, de Frédéric FABRICI, adjoint au maire en charge des associations et d'Annette DANNER, secrétaire de Générations Mouvement. Le bilan comptable arrêté au 31.12.2022 commenté par le trésorier et le rapport moral présenté par le secrétaire, ont été positifs et approuvés par l'assemblée. De nouveaux membres ont été désignés pour siéger au Comité Directeur: Sonia FELDNER, Nicole KIEFFER et Marie-Claude GARINO, qui est entrée au Bureau en qualité de secrétaire. Merci aux membres de ces deux instances pour le temps, l'énergie et la participation active et constructive aux séances de travail. Avec la présidente, ces bénévoles sont les piliers de l'association et leur rôle est primordial.

Ce sont notamment les membres du Comité, qui organisent les repas trimestriels et assurent le service pendant la journée. C'est à chaque fois, une belle tablée d'une soixantaine de personnes, dont notre doyenne, Mme Madeleine WAGNER, qui a été accueillie et c'est une ambiance amicale et festive, qui a présidé à ces agapes agrémentées de joyeux intermèdes musicaux interprétés par nos deux musiciens.



Les six sorties « découverte » ont une fois de plus connu un beau succès avec une participation moyenne de 58 membres satisfaits des lieux visités et du choix des restaurants: visite du Hartmannswillerkopf suivi du déjeuner à l'Auberge des Dahlias et de la visite de l'Écomusée; sortie au Mummelsee avec déjeuner au restaurant « Le Dollenberg »; spécial moules-frites au restaurant Belle-vue à Zellwiller...

L'année s'est terminée en apothéose avec la sortie au Royal Palace à Kirrwiller, pour découvrir la nouvelle revue « Grand Amour », un superbe spectacle, de chants, danses, magie, d'acrobaties, plein d'humour, de sensualité, d'émotion, qui a ravi les 54 participants.



Les adeptes aux jeux de cartes et de société en général restent fidèles à leur rendez-vous hebdomadaire du jeudi pour s'adonner à leur passion sous l'œil vigilant de Paulette. Un beau moment de convivialité !



L'atelier « gym douce » est suivi par une vingtaine de seniors chaque lundi matin – hors congés scolaires – dans la salle du gymnase. En juillet - août, une dizaine de marcheurs se retrouve chaque lundi matin pour randonner.



Merci à tous les adhérents et aux membres bienfaiteurs, qui font vivre l'association et qui nous assurent de leur fidélité et de leur précieux soutien. Au cours de l'année, l'association a enregistré 6 nouvelles adhésions et compte 105 membres. Merci à la Municipalité pour ses subventions de fonctionnement et d'investissement ainsi que pour son assistance technique.

Coup d'œil sur le programme 2024 !

Le Comité Directeur, toujours à l'écoute des suggestions de ses adhérents, a approuvé le 23 novembre dernier, le calendrier ci-dessous des rencontres au Club et des sorties « découverte », accessibles à tous :

- **11 janvier**: Galette des rois et des reines
- **08 février**: Après-midi récréative pour fêter Carnaval
- **21 mars**: Repas « anniversaires du 1^{er} trimestre » suivi de l'assemblée générale
- **20 juin**: Repas « anniversaires du 2^{ème} trimestre »
- **1^{er} août**: Repas à la Canardière
- **19 septembre et 12 décembre**: Repas « anniversaires des 3^{ème} et 4^{ème} trimestres »



SORTIES

- **18 avril**: Visite de la Cour de Marie à HATTEN. Arrêt à Hunsbach et à Seebach
- **23 mai**: Alpirsbacher Klosterbräu: visite de l'abbaye, de la brasserie et si possible de Freudenstadt
- **18 juillet**: Visite du Château de Lunéville et de la Maison de la Mirabelle à Rozelieures
- **22 août**: Visite du Musée du Bois à Labaroche et de la fromagerie Haxaire à Lapoutroie
- **24 octobre**: Visite de la maison de la choucroute Le Pic à Meistratzheim suivie du déjeuner « spécial choucroute »
- **21 novembre**: Déjeuner « spécial matelote » « Aux Deux Clés » à Ebersmunster

Le Club offre à la centaine d'adhérents, l'opportunité de faire une escapade sympathique par semaine et par mois au gré de leurs envies. Il est ouvert à tous les retraités de 60 à 100 ans voire plus ! Favoriser la rencontre, la découverte, la gastronomie, l'échange, le partage, la convivialité, le bien-être de ses membres, sont les principaux objectifs de notre association pleine de vitalité.

Un repas festif, rehaussé par la musique et les chants, a joyeusement clôturé l'année.

Une nouvelle année est une opportunité de faire quelque chose de complètement nouveau :

Alors, l'adhésion au Club des retraités Les Colchiques, ne pourrait-elle pas être une bonne résolution pour la nouvelle année (cotisation annuelle = 20 €) ?

Que cette nouvelle année préserve votre santé; qu'elle soit remplie d'amour, d'amitié, de joie, de tendresse, de douceur et de paix !

Michèle KOEBERLE, Présidente

Renseignements et adhésion auprès de :

Michèle KOEBERLE, présidente

03 89 71 80 21 - 06 11 70 56 90

Marie-Claude GARINO secrétaire: 06 32 04 45 08

Paulette THIERY, gestionnaire de la salle: 06 79 32 57 30



En 2023, la quête à domicile en faveur de la Ligue contre le Cancer a été menée par une équipe de bénévoles partiellement renouvelée. Elle a rapporté la somme de 7920 €. Un grand merci aux généreux donateurs.

Grâce au travail des laboratoires de notre région, de nouvelles thérapies telles que l'immunothérapie sont élaborées afin d'améliorer le traitement de la maladie. La Ligue contre le cancer est d'ailleurs le premier contributeur financier privé dans le domaine de la recherche. Elle apporte aussi une aide aux malades de notre département et à leur entourage. N'hésitez pas à consulter son site internet pour y découvrir tout le panel d'activités et d'aides proposées et ce de façon entièrement gratuite (soutien psychologique, actions sociales, activités de bien-être, accompagnement professionnel, conseil médical, etc.). La Ligue est également très active dans le domaine de la prévention (lutte contre le tabagisme, promotion des dépistages organisés, etc.).

Pour la campagne de quête 2024 à venir, merci d'avance de réserver un bon accueil à l'équipe de quêteurs bénévoles. La quête à domicile finance de manière très importante les actions menées par la Ligue. N'oubliez pas que 66 % du montant de votre don est déductible des impôts.

Coordonnées de la Ligue contre le cancer du Haut-Rhin :

Maison de la Ligue contre le cancer,
11 rue Camille Schlumberger, 68000 COLMAR
Tél. 03.89.41.18.94
Site web : <https://www.liguecancer-cd68.fr>

Gilbert LOEWENGUTH, Délégué.

La liste des quêteurs de la Ligue contre le Cancer :

- Madame Marlyse HECKLY
- Madame Brigitte KIENTZLER
- Madame Mireille KOLTÈS
- Madame Sylvia LOEWENGUTH
- Madame Martine MARGETYAL
- Madame Marie-Paule SENCIER
- Monsieur Gilbert LOEWENGUTH



Chers concitoyens,
L'amicale des donneurs de sang de Guémar-Illhaeusern est composée de bénévoles qui ont pour but de promouvoir le don du sang (publicité, information...), mais également d'organiser les collations d'après don.

Les collectes locales à Guémar ou Illhaeusern ne concernent que des prélèvements de sang total, mais sachez qu'il est également possible de donner du plasma ou des plaquettes sur le site de Colmar.

Vous pouvez décider de sauver des vies en donnant votre sang total, votre plasma ou vos plaquettes sanguines. Aujourd'hui en France, plus d'un million de personnes sont soignées grâce aux transfusions. Ces besoins sont nécessaires notamment pour soigner les malades (cancers, leucémies, maladies héréditaires...), les situations d'urgence (accouchements, opérations chirurgicales, grands brûlés...).

Aucun produit de remplacement n'existe à l'heure actuelle. Le don est possible de 18 à 70 ans, et des règles particulières s'appliquent à chaque type de don (sang total, plasma ou plaquettes).

Conditions médicales: il faut être en bonne santé pour donner son sang. Un questionnaire médical est rempli systématiquement avant chaque don, et un entretien confidentiel avec un médecin permet de vérifier si le don peut être effectué, dans le respect de la santé du donneur et de la sécurité du receveur.

Une femme peut donner son sang 4 fois par an, un homme 6 fois, en respectant un délai d'au moins 8 semaines entre deux dons. Il est possible de donner son plasma toutes les deux semaines, dans une limite de 24 fois par an.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'Établissement Français du Sang, site de Colmar :

Hôpital Louis Pasteur
6 rue du Hohnack 68025 COLMAR CEDEX
Tél.. 03 89 30 12 60

<https://dondesang.efs.sante.fr/grand-est/maison-du-don-de-colmar>

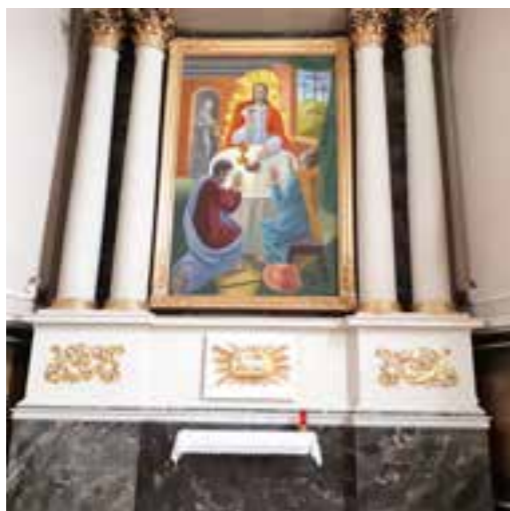
N'hésitez pas à les contacter en cas de doute, question ou autre précision, tant sur le don de produits sanguins, que sur l'amicale.

En espérant pouvoir vous convaincre et surtout de vous fidéliser, veuillez accepter nos cordiales salutations.

Pour les bénévoles de l'amicale des donneurs de sang du secteur Guémar - Illhaeusern,

Frédéric FABRICI
06 04 65 81 24





2023 : une année chargée pour le Conseil de Fabrique de la Paroisse Saint-Léger

L'année écoulée 2023 fut une période intense durant laquelle le Conseil de Fabrique a pleinement assuré sa principale raison d'être à savoir l'entretien de l'église Saint-Léger de notre village ainsi que la préservation du patrimoine culturel et culturel associé.

Les 3 actions fortes sont les suivantes :

- 1) La frise du tabernacle située derrière l'autel a été restaurée pendant l'été par Mme VALLON, artiste de Rombach le Franc. Ce chantier ciblé a permis d'associer plusieurs familles du village qui souhaitaient soutenir une rénovation à laquelle elles puissent facilement s'identifier. Dans le même esprit, nous proposons l'année prochaine la réfection des 4 chandeliers qui ornent le tabernacle.
- 2) Le remplacement des 20 projecteurs de la nef et du chœur a été confié à l'automne à l'entreprise S'ELEC de Beblenheim. Avec cette nouvelle technologie LED, les paroissiens bénéficient maintenant d'un nouveau confort lumineux unanimement apprécié mais aussi d'un silence propice à la prière et à la méditation. Le grésillement sonore a totalement disparu.
- 3) Last but not least... Au début de l'hiver, nous avons remplacé la vieille chaudière fuel du presbytère par une chaudière raccordée au réseau gaz de la commune. Les travaux ont été effectués de A à Z par l'entreprise de chauffage BEYSANG de Guémar. Ainsi toutes les personnes qui utiliseront le presbytère comme salle de rencontres, travailleront dans une ambiance agréable. Il s'agit notamment des prêtres, de la chorale, des équipes de jeunes préparant leur cheminement vers Dieu (1er pardon, 1^{ère} communion, Profession de Foi, Confirmation) mais aussi et malheureusement, les familles dans le deuil pour l'organisation des obsèques.

Un grand merci à la commune pour son aide financière et son soutien réglementaire.

2024 sera l'année de la valorisation de notre orgue CALLINET, une pépite datant de 1843 (181 ans). Deux opérations sont en train de voir le jour. D'abord nous pensons effectuer la présentation de l'instrument aux enfants de l'École Primaire des Roseaux. Puis nous organiserons, en associant les chorales réunies de la Communauté de Paroisses « Entre Ill et Taennchel » à notre talentueux organiste Guy Ferber, un grand concert : Samedi 14 septembre 2024 (save the date) Toutes les personnes désirant s'associer à ces préparatifs ou bien qui souhaiteraient rejoindre nos chorales, l'équipe des Servants d'Autel, le groupe des lecteurs ou participer aux réunions mensuelles « Saveurs d'Évangile » sont les bienvenues. Le Conseil de Fabrique vous accueille à tout moment les bras ouverts.

Je ne peux terminer ce tour d'horizon sans évoquer les petits chantiers de l'église que j'ai eu l'honneur de mener avec Bernard Grollemund. Nous lui dédions solennellement et respectueusement l'activité du Conseil de Fabrique de cette année 2023 !

Portez-vous bien et restez confiants !

Philippe BOSSERT
Président du Conseil de Fabrique

Vu le succès qu'a connu notre exposition en 2022, nous avons décidé de reconduire cette manifestation bisannuelle le 1er week-end d'octobre 2024. Vous pourrez de nouveau découvrir les belles créations de nos artistes guémariens. Les articles exposés sont variés : bijoux fantaisie, broderie, crochet, couture, mosaïque, peinture (acrylique, aquarelle, huile, sur soie...), photographie, quilling, sujet en bois, vannerie, etc.

Un appel sera lancé aux "talents cachés guémariens" qui souhaitent participer à la prochaine édition.

La réussite de la dernière édition laisse augurer une augmentation du nombre d'exposants en 2024.

Conditions à remplir pour pouvoir exposer : habiter GUÉMAR et ne pas être professionnel du sujet exposé.

Pour le groupe des exposants
Liliane UMBDENSTOCK
François GRUNDRICH





C'est avec une grande joie que je prends la plume en tant que présidente de notre association pour vous tenir informés des dernières nouvelles et des projets passionnants qui animent notre chère Canardière.

Cette association, qui existe depuis 1967, doit son existence à l'ancien Maire Max Koeberlé, un homme visionnaire qui a su reconnaître la valeur de ce lieu emblématique et son potentiel pour notre communauté.

Depuis sa création, l'Association pour la Restauration et la Conservation de la Canardière a traversé de nombreuses transformations. Notre site a connu des améliorations notables, avec une nouvelle structure qui a permis de le rendre plus accueillant et fonctionnel. Les présidences ont changé, apportant de nouvelles idées et un dynamisme renouvelé. Mais ce qui demeure constant, c'est notre engagement envers la préservation et la promotion de ce lieu magique.

L'élément le plus précieux de notre association est, bien sûr, notre communauté de membres dévoués. Au fil des années, de nouvelles personnes ont rejoint nos rangs, apportant leurs idées novatrices, leur énergie et leur passion pour la Canardière. Cela s'est traduit par une série de nouvelles manifestations dynamiques qui animent notre site tout au long de l'année.

Parmi nos événements phares, nous comptons le marché de printemps Nature et Jardin fin avril, la célébration de la fête nationale du 14 juillet, les "Canard'afters" avec des horaires d'ouverture prolongés et des planchettes apéro sur réservation pendant l'été, le brunch annuel du 15 août qui rencontre un succès grandissant, notre participation au défilé de la fête du jambon avec la réalisation d'un char, ainsi que la journée carpes frites en septembre.

Nous sommes constamment ouverts à de nouvelles idées, et nous sommes ravis de vous annoncer un nouveau rendez-vous pour le week-end de la Pentecôte en 2024: une exposition de véhicules militaires de l'association USAGOA, grâce à Olivier Umbdenstock au cœur de ce projet. Notez bien les dates des 18 et 19 mai 2024, car ce nouvel événement vous réservera des surprises !

La Canardière est un lieu magique où la nature, la convivialité et les échanges intergénérationnels se rejoignent pour créer un environnement riche et chaleureux. Si vous êtes tenté de rejoindre cette belle aventure humaine, sachez que l'association est toujours à la recherche de nouveaux membres. Vous pourrez ainsi intégrer un groupe dynamique et bienveillant, faire de belles rencontres et participer à de nouveaux projets. Rendez-vous à la Canardière, où le bonheur se partage à chaque coin de l'étang.

Au nom de l'ensemble du comité, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de nos bénévoles pour leur engagement tout au long de l'année. En octobre, un week-end en Italie a permis de rassembler toute l'équipe dans une belle convivialité, renforçant nos liens et notre détermination.

Nous souhaitons également exprimer notre gratitude envers la mairie pour son soutien constant et précieux auprès de l'association. C'est grâce à cette collaboration que nous avons pu réaliser tant de projets remarquables.

Enfin, un immense merci à vous, chers Guémariens et visiteurs, qui faites vivre ce site par votre présence, votre enthousiasme et votre amour pour la Canardière. Vous êtes une part essentielle de notre succès et nous vous remercions de tout cœur.

Au nom de l'ensemble du comité, je vous donne rendez-vous à nouveau à la réouverture de la Canardière, dès Pâques 2024. Nous sommes impatients de vous accueillir pour partager de nouveaux moments inoubliables dans ce lieu unique.

Avec toute notre gratitude et notre dévouement « Metanander kumma mer viel widerscht ».

**La présidente, Marie-Claude BUCHER
et l'ensemble du comité**



**Pour ne rien manquer de nos actualités, n'hésitez pas à suivre notre page Facebook
@ La Canardière - 68970 Guémar**



L'AJUG

Association de Jumelage de Guémar



L'A.L.E.C.

Association de Loisirs Éducatifs et Culturels



L'Association de Jumelage de Guémar (AJUG), créée en 2020, a organisé pour la première fois, pendant le week-end de la Pentecôte, l'accueil des Gardonnais dont la dernière venue datait de 2016. Plus d'une quinzaine de familles guémariennes ont accueilli les 36 Gardonnais participant au voyage.

Le samedi 27 mai, nous leur avons fait découvrir les paysages vosgiens avec déjeuner à l'Auberge de Liezey et une promenade guidée avec la compagnie l'Etoile sur le lac de Gérardmer. Au retour, petit arrêt au Lac Blanc.

Le dimanche soir, l'AJUG a organisé une soirée "Tartes Flambées" pour les hôtes guémariens et leurs visiteurs, soirée ouverte aux habitants de Guémar. Tous les participants ont apprécié ce moment de convivialité.

Enfin, le lundi matin 29 mai, une gerbe a été déposée au Monument aux Morts par les Maires des deux communes, Pascal Delteil et Umberto Stamile. L'assemblée a ensuite fait un petit tour du village pour passer devant l'Arbre de l'Amitié planté lors du 10^{ème} anniversaire du Jumelage en 2016. Ensuite, la Municipalité a offert l'apéritif aux participants.

Tous les autres moments ont été passés dans les familles d'accueil, au grand plaisir des Guémariens et des Gardonnais. Ces derniers nous attendent avec impatience pour fêter à Gardonne les 20 ans du Jumelage en 2026.

En dehors de ce grand évènement, l'AJUG a organisé, le 5 mars 2023, une après-midi théâtre alsacien avec la troupe S'Bangala Theater de Ribeauvillé. Nous avons également co-organisé avec l'ALEC, le 16 juin, la Fête de la Musique qui a connu un très grand succès et nous avons participé ensemble au cortège de la Fête du Jambon.

Pour 2024, nous avons d'ores et déjà programmé une nouvelle représentation de théâtre alsacien, le 17 mars et nous co-organiserons à nouveau la Fête de la Musique avec l'ALEC, le 21 juin. D'autres idées sont bien sûr en gestation.

**Avec les salutations les plus respectueuses
du Comité de l'AJUG**



En 2023, l'ALEC a continué à proposer les cours suivants :

- Sophrologie avec Catherine Kraft le mercredi soir
- Peinture avec Florence Gaudel le jeudi soir
- Yoga avec Morgane Dabet le vendredi soir

Le 16 juin 2023, nous avons organisé, en binôme avec l'Association de Jumelage de Guémar (AJUG), la Fête de la Musique qui a connu un très grand succès. Un grand merci au public qui est venu en nombre et merci également à la Musique Espérance pour leur prestation bénévole, avant l'animation du DJ Sammy.

Le 20 août 2023, l'ALEC a participé au cortège de la Fête du Jambon, toujours en binôme avec l'AJUG, en représentant le carnaval africain. Tous les participants se sont autant amusés que le public et étaient contents de contribuer à la réussite de la manifestation.

À partir de début octobre, les membres du Comité se sont réunis pratiquement une fois par semaine pour préparer les bricolages et les sujets pour le Marché de l'Avent qui s'est tenu le 25 novembre 2023. Nous y avons proposé les couronnes traditionnelles 4 bougies, des couronnes et gerbes de porte, des arrangements de cimetière, des décors de Noël, ainsi que des bredalas maison confectionnés par le comité. Manaldas et mandarines ont été offerts aux enfants de passage. Quant aux adultes, ils ont pu déguster un délicieux vin chaud.

Comme les années précédentes, nous avons également décidé de soutenir une cause qui nous est chère. Notre choix s'est porté sur les écoles de Guémar et l'école Montessori de Baltzenheim, dont les Associations de Parents d'Élèves ont reçu chacune un chèque de 1 000 €.

Enfin, après 30 ans, il était grand temps de renouveler notre logo. Nous avons fait appel à Bulle & Co qui a réalisé pour nous le nouveau logo ci-dessus, plus pétillant et dynamique. Nous avons également terminé le transfert dans le nouveau local qui nous a été attribué par la mairie au RDC de la Maison des Associations. Nous y avons trouvé nos repères et nous pourrions continuer à bricoler dans de très bonnes conditions.

Un grand merci à la Commune pour son soutien tout au long de l'année.

Michèle MULLER, Présidente

L'A.T.G. Association de Tennis de Guémar



Une première pour le club que nous regrettons profondément. Toutes nos recherches durant l'été pour trouver un remplaçant ont été infructueuses. Nous espérons pouvoir trouver un nouveau moniteur pour la reprise en mars.

L'année a également été marquée par de regrettables dégradations. Certains malins ont voulu montrer leurs talents artistiques en taguant le club-house. Le résultat est médiocre !

Malgré tout, nous disposons de belles installations avec deux terrains en terre battue artificielle, rendant la pratique très agréable. Si vous voulez essayer ce sport, entre amis, en famille, nous serions heureux de vous accueillir au sein du club, alors à vos raquettes !

Pour tous renseignements,
veuillez contacter Ludovic MARGETYAL
à l'adresse suivante : l.margetyal@sfr.fr



L'année 2023 a été particulière pour le club.

L'école de tennis a bien fonctionné de mars à juin avec plusieurs groupes de niveaux pour les jeunes et un groupe avec les adultes.

Côté compétition, une équipe féminine 15/18 ans était engagée dans un championnat très relevé et a réalisé un beau parcours.

En sénior, une équipe féminine a porté haut les couleurs du club lors du championnat printanier au cours duquel le renfort des jeunes a été précieux et une belle réussite.

À la rentrée, l'équipe féminine a repris la compétition avec le championnat réservé aux plus de 35 ans. Malgré une forte rivalité, la montée en division supérieure a été ratée de peu.

En septembre, à l'occasion des inscriptions pour la nouvelle saison, l'école de tennis n'a pas pu reprendre suite au départ de notre moniteur.

L'A.S.G. Association Sportive de Guémar

Avec la fin de l'année, l'heure est aux traditionnels bilans.

Celui de l'Association Sportive de Guémar ne sera qu'un bilan intermédiaire puisque notre saison sportive court du mois de juillet au mois de juin de l'année suivante; cependant, la trêve hivernale est salvatrice pour les organismes des joueurs et pour le mental des dirigeants.



Pour ce qui est des résultats et de l'ambiance générale au club, on a connu pire ! Après une deuxième année de suite où l'équipe fanion a joué « les Poulidor » du groupe en terminant à la seconde place de son championnat en Régional 3, elle a manqué de peu l'accession en juin dernier. Soit ! Sous la houlette de Benjamin Arnold, de retour en tant qu'entraîneur, après avoir pris deux années de recul au club, la reprise a été plus laborieuse dans un groupe très relevé avec de nombreuses équipes de la région strasbourgeoise. Mais force est de croire que nous sortirons plus forts dans cette adversité !

L'équipe 2, drivée par Antoine et Mathieu, a terminé à une honorable 4^{ème} place en juin; elle flirte désormais avec la tête de son groupe et espère une accession en juin prochain.



L'équipe 3 de Maxime est montée d'un échelon; bravo à eux malgré un maintien qui est loin d'être assuré pour cette équipe désormais coachée par Loïc.

Les jeunes sont à nouveau à la une de l'AS Guémar: U7 – U9 – U11 sont désormais bien pris en charge par des cadres formés et le seront encore mieux désormais avec une équipe technique renforcée par l'arrivée de Rémi, un homme d'expérience, qui fera équipe avec Julien à la Direction.

Nous vous rappelons que l'ASG est toujours en entente avec les Féminines du SC Sélestat qui s'entraînent et jouent sur nos installations.

Sur le plan extra-sportif, nous avons organisé avec réussite la Fête du Jambon 2023 avec pour objectif de voir perdurer cette manifestation phare à Guémar malgré les difficultés rencontrées dans la confection des chars.



Nos deux concours de Ramsa ont connu un réel succès et seront bien entendu poursuivis.

À en croire les annonces municipales, le nouveau vestiaire tant attendu sortira de terre en 2024. Ce nouvel équipement va améliorer nos capacités d'accueillir, outre nos joueurs et visiteurs, des rencontres sportives de qualité et de valoriser notre situation géographique en Centre Alsace.

Merci à la Commune pour cette décision et pour son investissement dans l'entretien des terrains. Une motivation supplémentaire pour notre engagement en faveur du sport et de la jeunesse dans notre localité.

À tous et à toutes une excellente année 2024
Dans l'espoir de pouvoir vous saluer autour de notre stade ou à l'occasion de nos manifestations.

Stéphane
LICAUSI et son équipe

ETAT-CIVIL 2023

Naissances

JAEGLE Aaron	16/01/2023
TAVERNIER Mia Annick Martine	18/01/2023
GROSS William Jean-François	19/01/2023
MULLER Gabriel	27/01/2023
NOPPER BENEDICT Lucas	28/04/2023
EHRHARD Romane, Marie, Simone	26/05/2023
KELLER Esteban, Ruddy, Martin	28/05/2023
MEYER Sina	02/06/2023
SCHWINDENHAMMER Marceau	08/07/2023
WILHELM Mattéo	17/07/2023
LAHAXE Robin, Baptiste, Gabriel	18/08/2023
UHLEN MULLER Gauthier	19/08/2023
DE RUFFRAY Achille	24/09/2023
SCHMIDT PROTZ Mathias Léo	23/11/2023
MARTIN Louis Adrien	28/11/2023
TEAMO Tess Keona Vaitiare	29/11/2023
STAHL Elio	26/12/2023



Mariages

Michel CLEMENT & Marguerite GASS le 22/04/2023
Romain COULMANCE & Estelle KAUFFMANN le 06/05/2023
Nicolas PIERRON & Christelle LAMBOLEZ le 24/06/2023
Pierre MIRETE & Paula ANTONIO le 09/09/2023
Xavier GROSSKLAUS & Sophie WEIBEL le 23/09/2023

Mariage hors Commune

Alexandre WISS & Céline MULLER à Bergheim le 20/05/2023

PACS

Adeline RISCH & Thomas FIORI le 30/01/2023
Carolyne STEIB & Anthony HETTLER le 03/03/2023
Delphine HUMLER & Nicolas PAULI le 14/04/2023
Morgane BERNHARD & Julien KOEHLER le 26/04/2023
Léa BARRACHIN & Aymeric LEMOINE le 01/12/2023



Noces d'Or

50 ans

René LOUIS et Waltraud VITT
mariés à Guémar le 26 janvier 1973

André SCHNEIDER et Claire ULRICH
mariés à Guémar le 8 juin 1973

José DOS SANTOS et Clarinda DIAS
mariés au Portugal le 29 décembre 1973

Noces de Diamant

60 ans

Roland WINTERMANTEL et Suzanne LEHMANN
mariés à Ribeauvillé le 31 août 1963



Décès

KOEBERLE Fernand le 06/01/2023
LEIBY née Klein Marguerite le 16/01/2023
RUDINGER Nathalie le 13/07/2023
HOFFMANN Daniel le 10/08/2023
WESSANG Henri le 11/08/2023
GROLLEMUND Bernard le 20/08/2023
ALCAIDE Marina le 01/09/2023
RUDINGER Edith le 07/10/2023
WENDLING Marie-Thérèse le 07/10/2023
CLEMENT Michel le 16/11/2023

LES GRANDS ANNIVERSAIRES du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

70 ans

11/02/1954 KOHLER Yves
27/02/1954 RICHTER Monique
03/03/1954 KEUSCH Nicole
25/03/1954 MARGETYAL Gérard
16/04/1954 BAUMGARTNER Jean-Pierre
12/05/1954 GROLLEMUND Claude
16/06/1954 FELS Anne-Marie
25/07/1954 KOHLER Georgette
29/07/1954 KIENTZLER Jean-Claude
26/08/1954 CHRISTMANN Evelyne
04/10/1954 WOTLING Antoine
15/10/1954 UHL Monique
27/10/1954 FELS Paul
16/11/1954 BUCKEL Nicole
07/12/1954 THOMANN Patrick

75 ans

27/01/1949 GUIOT Marie-Louise
03/02/1949 KOEBERLE Michèle
22/02/1949 ESCRIBANO-GRINAN Joséfa
11/07/1949 KROPP Jean Marie
22/07/1949 KOHLER Jean-Jacques
15/09/1949 RICHTER Jean Claude
24/09/1949 SCHNEIDER Claire
27/09/1949 KOHLER Marguerite
10/10/1949 KOEBERLE Viviane
11/11/1949 HOFER Mathieu
29/12/1949 UMBDENSTOCK Jean-Paul

80 ans

19/08/1944 PLATZ Max

81 ans

11/03/1943 WUST Marie Madeleine
19/08/1943 RIEGEL Ursula
26/09/1943 LEIBY Elisabeth
10/11/1943 GALOT René
04/12/1943 UMBDENSTOCK Liliane
17/12/1943 BUCH Richarde

82 ans

10/04/1942 HUSSER Léonie
09/07/1942 WENDLING Auguste
07/09/1942 DIEUDONNE-ROMINGER Bernard

83 ans

06/05/1941 MEYER Marie-Thérèse
15/07/1941 UMBDENSTOCK Charles
12/08/1941 PLATZ Anneliese
28/08/1941 UMBDENSTOCK Marie-Louise
29/10/1941 MADERTHANER Wolfgang
20/11/1941 BURGET Marie
07/12/1941 HUSSER Jean-Marie

84 ans

08/02/1940 STAMILE Jeannine
05/07/1940 WINTERMANTEL Roland
09/11/1940 UMBDENSTOCK Lucien

85 ans

03/03/1939 BURGET René
05/03/1939 HAAS François
25/05/1939 SCHICK Marlyse
30/05/1939 NEFF André
03/06/1939 WITZ Marie Antoinette

86 ans

20/01/1938 GROLLEMUND Marie antoinette
13/03/1938 GROLLEMUND Lucien

87 ans

07/02/1937 DEBENATH Raymond
18/06/1937 SENCIER Bernadette
01/08/1937 MAURER Lucienne
06/10/1937 UMBDENSTOCK Marie
27/10/1937 WUST Maurice

88 ans

21/04/1936 WENDLING Gérard
23/05/1936 KOEBERLE Marie Suzanne
26/11/1936 COUZINET Hélène

89 ans

12/07/1935 RUEF Huguette
09/08/1935 KELLER Christiane
12/09/1935 GROLLEMUND Auguste

90 ans

01/03/1934 UMBDENSTOCK Marcel
04/03/1934 THIBAUT Huguette
24/08/1934 KOEBERLE Antoine
01/11/1934 LEIBY Etienne
30/12/1934 ALCAIDE MENGUAL Sébastien

92 ans

06/07/1932 WISS Gabrielle
28/08/1932 WOTLING Auguste
18/11/1932 COUZINET Laurent

93 ans

13/09/1931 PONTIER Pierre
16/11/1931 PONTIER Mireille

94 ans

16/07/1930 HABERKORN Germaine
27/09/1930 GROLLEMUND Marthe

95 ans

28/03/1929 NUSSBAUMER Colette

96 ans

19/12/1928 GROLLEMUND Fernand

97 ans

11/01/1927 HEGER Madeleine



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024

- 07 janvier : Concours de Ramsa - ASG - Club house complexe
- 19 janvier : Auditions Musique - EMGH - Salle des fêtes
- 21 janvier : Concours de Ramsa - A.S.G - Club house complexe
- 31 janvier : Don du sang - Amicale des donateurs de sang - Salle des fêtes Guémar
- 17 février : Concert Musique Espérance - Salle des fêtes
- 17 mars : Théâtre alsacien – Association du jumelage - Salle des fêtes
- 31 mars : Ouverture de la Canardière - A.R.C.C. - Canardière
- 21 avril : Nature et jardin - A.R.C.C. - Canardière
- 08 mai : Commémoration du 8 mai 1945 - Monument aux Morts / Salle des fêtes
- 18 mai : Exposition voitures américaines : Olive Drab Days - Canardière
- 25 mai : Tartes Flambées - Amicale des Sapeurs-Pompiers - Salle des fêtes
- 01 juin : Journée citoyenne - Commune - Salle des fêtes / Canardière
- 02 juin : Bœuf à la broche - Cercle St Maximin - Salle du Cercle
- 09 juin : Elections Européennes - Salle des fêtes
- 15 juin : Kermesse APE - École Élémentaire
- 21 juin : Fête de la Musique - ALEC / Association du jumelage - Salle des fêtes
- 26 juin : Don du sang - Amicale des donateurs de sang - Salle des fêtes Guémar
- 06 juillet : Soirée Guinguette - Musique Espérance - Tour du Ladhof
- 15 août : Brunch - A.R.C.C. - Canardière
- 24 août : Fête du Jambon - Place de la salle des fêtes
- 25 août : Fête du Jambon - Place de la salle des fêtes
- 14 septembre : Concert d'orgue et chorales réunies - Église Saint Léger de Guémar
- 15 septembre : Histoire et présentation de l'orgue Callinet - Église Saint Léger de Guémar
- 22 septembre : Journée "carpes /perches frites" - A.R.C.C. - Canardière
- 5 et 6 octobre : Talents Guémariens - Salle des fêtes
- 12 octobre : Soirée Vin Nouveau - Cercle St Maximin - Salle du Cercle
- 13 octobre : Bourse aux vêtements et jouets - APE - Salle des fêtes
- 11 novembre : Commémoration de l'Armistice de 1918 - Monument aux Morts/salle des fêtes
- 30 novembre : Marché de l'Avent - ALEC - Salle des fêtes
- 01 décembre : Repas de Noël des personnes âgées - Salle des fêtes
- 07 décembre : Distribution des sapins – APE - à déterminer
- 21 - 22 décembre : Marché de Noël – Commune - Place de la salle des fêtes

Calendrier consultable sur le site internet de la Ville de Guémar, à l'adresse : www.ville-guemar.fr dans la rubrique manifestations.

*À toutes les associations et sociétés organisatrices,
nous souhaitons plein succès pour leurs manifestations.*

INFORMATIONS et adresses utiles

MAIRIE et AGENCE POSTALE

12 Rue du Maréchal Lefebvre
Tél. 03 89 71 83 12 - Fax 03 89 71 83 52
E.mail : mairie@ville-guemar.fr
Site Internet : www.ville-guemar.fr
Secrétaire général : Thomas SCHUÉ
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
+ les mardis et jeudis de 14h à 17h30

NUMÉROS URGENCES

SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
Chef de Corps : Lionel MAHLER
Tél. 06 37 36 59 64
112 : numéro unique d'appel des urgences en Europe
SOS Médecins : 36 34
Centre antipoison Alsace : 03 88 37 37 37

URGENCES - DÉPANNAGE

SUEZ (en cas de rupture de canalisation) : 0977 401 124
ENEDIS (électricité) : 09 72 67 50 68
GRDF (gaz) : 0800 473 333

MÉDECINS

Docteur Nicolas FRANÇOIS - généraliste
Pôle médical - 13 Rue Jeanne d'Arc
Tél. 03 89 58 61 46
Docteur Martine SCHWETTERLE - généraliste
Pôle médical - 13 Rue Jeanne d'Arc
Tél. 03 89 71 86 49

KINÉSITHÉRAPEUTES

Peggy HELFER et Claire CORTIJO
Pôle médical - 13 Rue Jeanne d'Arc
Tél. 03 89 71 35 97

INFIRMIÈRES

Adeline RISCH et Laura MASSON
Pôle médical - 13 Rue Jeanne d'Arc
06 10 39 29 42

DENTISTE

Stefan WILHELM, chirurgien-dentiste
12, Route d'Illhaeusern - Tél. 03 89 71 85 86

RADIOLOGIE SICA IRM/SCANNER

9 rue des Artisans - Bergheim
03 89 41 86 40

PHARMACIES

Bergheim : Pharmacie du vieux tilleul - 14 Route du Vin
Ostheim : Pharmacie des Cigognes - Zone artisanale Birgelsgaerten
Ribeauvillé : Pharmacie du Marché - 1 rue du 3 Décembre
Pharmacie Michel FALLER - 40 Grand' Rue

DON DU SANG

Etablissement Français du Sang de Colmar
Hôpital Louis Pasteur - 6 Rue du Hohnack
68000 COLMAR - Tél. 03 89 30 12 60
Amicale des donateurs de sang de Guémar
Président : Frédéric FABRICI - Tél. : 03 89 71 85 50

TAXI DAVID

68970 GUÉMAR - Tél. 07 71 80 39 04

TAXI JOSÉ

68150 RIBEAUVILLÉ - Tél. 06 46 84 40 05

ASSISTANTE SOCIALE - Centre Médico-Social

17 rue de l'Abattoir - 68150 RIBEAUVILLÉ
Tél. 03 89 73 61 65

MICRO CRÈCHE de TILIO "L'Ami CROCRO"

6 Route d'Illhaeusern - 68970 GUÉMAR
Directrice : Gaëlle LYON - Tél. 09 50 11 43 03
Email : lamicrocro@tilio.net - Site Internet : www.tilio.fr

ENSEIGNEMENT

Directrice des Écoles : Erika KAUFFMANN
Tél. 03 89 71 89 20
➤ élémentaire "Les Roseaux" - 12 Rue de la Riedmatt
➤ maternelle - 14 Rue du Nord - Tél. 03 89 86 17 35
E.mail : ecole-les-roseaux-guemar@wanadoo.fr
Site Internet : ecole.guemar.free.fr

C.L.S.H "Les Gribouilles"

Centre de Loisirs sans Hébergement - Accueil périscolaire
Responsable : Naïma MAHJOURS - Tél. 03 68 89 00 27

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ

1 Rue Pierre de Coubertin - 68150 RIBEAUVILLÉ
Tél. 03 89 73 27 10
Site Internet : www.cc-ribeauville.fr
Président : Umberto STAMILE

DÉCHETTERIE

Rue des Hironnelles - 68150 RIBEAUVILLÉ

COMMUNAUTÉ DE PAROISSES DU BON PASTEUR

Paroisse de Guémar
M. le Curé Paul THOMANN - Presbytère de Bergheim
Tél. 03 89 73 63 20 - Fax 03 89 73 32 45
Père Marcel EHRHART
Presbytère de Guémar - Tél. 03 89 71 83 37

PAROISSE PROTESTANTE D'OSTHEIM-GUÉMAR-ILLHAEUSERN

Pasteur Séverin SCHNEIDER
2 Rue Albert Schweitzer - 68150 OSTHEIM
Tél. 06 36 11 22 69

TOURISME - SITE DE LA "CANARDIÈRE"

A.R.C.C. - Association pour la Restauration
et la Conservation de la Canardière
Renseignements à la Mairie au 03 89 71 83 12
E-mail : la.canardiere.guemar@gmail.com

GENDARMERIE NATIONALE

Brigade de Ribeauvillé - 19 Rue du 3 Décembre
68150 RIBEAUVILLÉ - Tél. 03 89 73 60 70

BRIGADE VERTE

92 Rue du Mal de Lattre de Tassigny - 68390 SOULTZ
Tél. 03 89 74 84 04
Site Internet : www.brigade-verte.fr

SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS

Cité Administrative - Bâtiment A
3 Rue Fleischhauer - 68026 COLMAR Cedex
Tél. 03 89 24 80 79 - E. mail : sip.colmar@dgfip.finances.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

11 Rue Saint Jacques - SIGOLSHEIM
68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE - Tél. 03 89 78 24 32



Directeur de la publication :

Umberto STAMILE, Maire

Rédaction :

Partie communale :

Municipalité et Commission communication :

Claudine MESSA, Cristina BARBOSA, Anne WAGNER

Michèle HATTERMANN, Cathy URBAN, Nathalie HAESSLER, Julie GASS

Partie « Vie associative » : Associations

Crédit photographique

Commune de Guémar, Associations, École, Périscolaire,
Julie GASS (couverture)
et la Commission Communication

Graphisme :

Mise en page, impression : AGI Ingersheim

Dépôt légal à parution